

# Etudes et documents

## Indicateurs du développement durable pour le canton de Genève

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord

## Impressum

<b>Edition</b>	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
<b>Responsable de la publication</b>	Dominique Frei, Directeur
<b>Rédaction</b>	Giancarlo Copetti, Service cantonal du développement durable Paolo De Faveri, Office cantonal de la statistique
<b>Composition, mise en page, illustration graphique</b>	Noëlle Micard
<b>Illustration de la couverture</b>	Hermès Communication, Genève
<b>Impression</b>	Atar Roto Presse SA, Genève
<b>Prix</b>	45 F
<b>Tirage</b>	1000 exemplaires
<b>©</b>	OCSTAT, Genève 2009. Reproduction autorisée avec mention de la source
<b>Renseignements</b>	
Centre de documentation	De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous. Tél. + 41 22 388 75 00
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : + 41 22 388 75 65
Liste des publications	Voir dernières pages de couverture
<b>Charte de la statistique publique de la Suisse</b>	L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

# Etudes et documents

## Indicateurs du développement durable pour le canton de Genève

<b>Sommaire</b>	<b>Page</b>
Table des matières .....	3
Préface .....	4
Introduction .....	5
Méthodologie .....	6
Fiche signalétique par canton .....	8
Fiches par domaine	
Environnement .....	10
Economie .....	30
Société .....	50
Synthèse graphique .....	70
Conclusion .....	72
Annexes .....	74

Cette publication est aussi disponible sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse :  
<http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2009/analyses/an-ed-2009-47.pdf>



## Table des matières

Page

<b>Préface</b> .....			4
<b>Introduction</b> .....			5
<b>Méthodologie</b> .....			6
<b>Fiche signalétique par canton</b> .....			8
<b>Fiches par domaine</b>			
<b>Environnement</b>			
Biodiversité	1.1	Indice d'oiseaux nicheurs .....	10
Nature et paysage	1.2	Surface verte par habitant .....	12
Energie	1.3	Consommation d'énergie par habitant .....	14
Climat	1.4	Emissions de dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) par habitant .....	16
Déchets	1.5.a	Quantité de déchets ménagers par habitant .....	18
	1.5.b	Taux de recyclage .....	20
Eau	1.6.a	Traitement des eaux usées .....	22
	1.6.b	Teneur en nitrates des eaux .....	24
Sol	1.7	Surface bâtie par habitant .....	26
Air	1.8	Indice de pollution à long terme (IPL) .....	28
<b>Economie</b>			
Revenus	2.1	Revenu cantonal .....	30
Coût de la vie	2.2	Niveau des loyers .....	32
Marché du travail	2.3	Taux de chômage .....	34
Investissements	2.4	Travaux d'agrandissement, de transformation et d'entretien .....	36
Innovations	2.5	Emplois dans des branches innovatrices .....	38
Structure économique	2.6	Emplois dans des branches à haute valeur ajoutée .....	40
Savoir-faire	2.7	Niveau de qualifications .....	42
Finances publiques	2.8	Santé des finances cantonales .....	44
Impôts	2.9	Indice global de la charge fiscale .....	46
Production	2.10	Entreprises certifiées ISO 14001 .....	48
<b>Société</b>			
Qualité de l'habitat	3.1	Nuisances sonores dues au trafic routier et à l'industrie .....	50
Mobilité	3.2	Accès au système de transports publics .....	52
Santé	3.3	Années de vie potentielles perdues .....	54
Sécurité	3.4	Délits violents .....	56
Répartition des revenus et de la fortune	3.5	Contribuables à faible revenu .....	58
Participation civique	3.6	Taux de participation aux élections et votations .....	60
Aide sociale	3.7	Bénéficiaires de prestations d'aide sociale .....	62
Intégration	3.8	Naturalisations .....	64
Solidarité interrégionale	3.9	Actions d'entraide .....	66
Egalité des chances	3.10	Salaires des hommes et des femmes .....	68
<b>Synthèse graphique</b> .....			70
<b>Conclusion</b> .....			72
<b>Annexes</b> .....			74

## Préface

Pendant 50 000 ans l'homme moderne a vécu dans le développement durable, en équilibre dynamique avec la nature, avec quelques rares accidents dus à une chasse excessive qui a fait disparaître les grands mammifères d'Amérique du Nord il y a dix mille ans et l'auroch en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle.

Depuis quelques siècles, le développement des sciences, des techniques et de l'industrie nous a permis de produire davantage de biens, de nous libérer de lourdes tâches physiques et de vivre en meilleure santé. Malheureusement la conscience de notre responsabilité envers la nature n'a pas évolué aussi rapidement que notre force prométhéenne. Nous avons vaincu la résistance de la nature et, plutôt que de l'exploiter avec subtilité, douceur et respect, nous nous sommes mis à la piller et à l'écraser. Nous vivons au-dessus de nos moyens. Les ressources naturelles s'épuisent et la couverture des besoins légitimes des populations les plus pauvres accentuera encore cette tendance. Nous devons remettre en question notre mode de vie et notre idéologie de la croissance continue, puisque nous vivons dans un monde limité et globalement stationnaire.

Le développement durable est le processus de notre réconciliation avec la terre en vue de rétablir une harmonie et de transmettre aux générations futures un patrimoine intact. Pour y parvenir nous devons réduire notre pression sur la nature par un comportement personnel et social plus modéré, plus respectueux et plus solidaire, par une politique écologique de protection et de gestion durable des écosystèmes et par une gestion économe des ressources naturelles.

La question que nous devons nous poser pour chacune de nos décisions est la suivante : cette décision nous rapproche-t-elle ou nous éloigne-t-elle d'une relation harmonieuse entre les humains et avec la nature ? Les indicateurs présentés dans cette publication peuvent nous aider à répondre à cette question. Certes, comme ils sont partiels, incomplets et non systémiques nous devons veiller à ce qu'ils ne servent pas d'alibi pour justifier des décisions et des actions dommageables à la nature. Ils constituent néanmoins des jalons et des points de repère sur le chemin du développement durable.

Philippe Roch  
Ancien directeur de l'Office fédéral de  
l'environnement, des forêts et du paysage

## Introduction

Le développement durable, ses objectifs, sa notion même, suscitent un vaste débat. Nous dirigeons-nous vers une société durable ? Où nous situons-nous par rapport à d'autres régions, d'autres cantons ?

Les indicateurs couramment utilisés dans les domaines tels que la démographie, l'économie ou le social ne permettent pas de répondre à ces questions. D'où la nécessité de développer de nouveaux systèmes d'indicateurs, à même d'intégrer les trois dimensions du développement durable (économie, environnement, société) et de renseigner sur les impacts sociaux et environnementaux de nos activités.

Sous l'égide de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), plusieurs cantons, villes suisses et offices fédéraux ont développé deux systèmes d'indicateurs centraux, l'un pour les cantons et l'autre pour les villes. Le but principal de ce projet intitulé **Cercle indicateurs** est d'évaluer l'état actuel et l'évolution au cours du temps du développement durable à un niveau stratégique.

Le Cercle Indicateurs complète à l'échelon régional le **système MONET** (Monitoring der nachhaltigen Entwicklung, ou, en français, monitoring du développement durable), conçu avant tout pour assurer le pilotage du développement durable à l'échelon national et pour permettre les comparaisons internationales. Les deux approches convergent sur plusieurs points. L'OCSTAT privilégie l'approche méthodologique développée par MONET, qui appartient à la statistique publique, bénéficie d'une transparence méthodologique et respecte les standards internationaux de qualité. Pour les comparaisons intercantionales, en revanche, le Cercle Indicateurs est l'outil le plus adapté.

Les premiers résultats du projet du Cercle Indicateurs ont été publiés en novembre 2005 et ont été actualisés durant l'automne 2007.

L'ARE s'est chargé d'élaborer avec ses partenaires le système d'indicateurs et a assuré la coordination du relevé des données. Il est désormais du devoir des cantons et des villes d'analyser les résultats, de mener une réflexion concernant leurs forces et faiblesses, ainsi que d'identifier les améliorations possibles.

C'est dans cette optique que cette publication a vu le jour. Elle met en évidence l'évolution des résultats genevois durant ces dernières années et permet également de comparer Genève aux onze autres cantons participant au projet.

Elle permet également de répondre à une volonté politique puisque l'article 10 alinéa 2 de la Loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda21) précise que «L'Etat favorise l'actualisation et la diffusion d'indicateurs du développement durable reconnus permettant des comparaisons dans le temps et dans l'espace ainsi que la définition d'orientations stratégiques se traduisant en objectifs quantitatifs et qualitatifs».

Cette publication propose des éléments factuels intéressants pour mener une réflexion et un débat de fond.

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) et le Service cantonal du développement durable (SCDD) ont étroitement collaboré à l'élaboration de cette publication. Ensemble, ils ont procédé au choix et à la définition des indicateurs portant exclusivement sur le canton de Genève : l'OCSTAT a assuré la gestion et la mise à jour des données, a calculé et commenté techniquement les indicateurs, alors que le SCDD a plus particulièrement traité des aspects relatifs à la définition des objectifs et à la signification des indicateurs.

## Méthodologie

### CERCLE INDICATEURS

#### Un système d'indicateurs spécifique pour les villes et les cantons

Sur le plan national, la Suisse dispose, avec le système d'indicateurs « Monet » (Monitoring du développement durable) et « l'empreinte écologique », de deux ambitieux instruments de mesure du développement durable.

- Le **système d'indicateurs « Monet »** permet de mesurer régulièrement la situation et les progrès de la Suisse au moyen de 124 indicateurs couvrant les principaux domaines du développement durable.
- L'approche de l'**empreinte écologique** est différente et complémentaire. Il s'agit d'un indicateur de synthèse qui permet de concentrer, en quelques valeurs ou en une valeur unique, un aspect de la réalité complexe du développement durable. Cette méthode largement appliquée dans le monde met en évidence de manière percutante la charge exercée sur l'environnement par les humains. Elle évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Cette mesure tend à démontrer que si chaque habitant de la planète consommait autant qu'une personne vivant en Suisse, il faudrait presque 4 planètes pour répondre à nos besoins.

Elle ne fournit toutefois pas directement d'informations sur les conditions sociales et économiques de la collectivité concernée.

Ces deux instruments permettent ainsi de disposer d'un aperçu détaillé de l'état de la Suisse, mais ne procurent aucune information sur les différences régionales.

C'est pour pallier cette lacune que le projet Cercle Indicateurs a vu le jour. Deux systèmes d'indicateurs centraux, l'un pour les cantons et l'autre pour les villes, permettent à la fois de suivre l'évolution de chaque collectivité et la comparaison entre cantons ou entre villes.

#### Organisation du projet Cercle Indicateurs

L'Office fédéral du développement territoire (ARE) a assuré la direction du projet.

Trois autres offices fédéraux soutiennent également le projet et apportent leurs compétences spécifiques :

- l'Office fédéral de la statistique (OFS),
- l'Office fédéral de l'environnement (OFEV),
- l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

En 2003, 8 cantons ont participé au projet. Ils étaient 12 en 2005 : Argovie, Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève, Grisons, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie, Tessin, Vaud et Zurich. Ils englobent à eux seuls plus des trois quarts de la population suisse.

Actuellement, avec l'arrivée de Lucerne, Schaffhouse, Uri et Valais le nombre de cantons passe à 16.

Les décisions relatives au choix des thèmes et des indicateurs ont été prises par un groupe de travail composé de représentants de l'Administration fédérale, des cantons et des villes.

La coordination du relevé et le traitement des données ont été assurés par un prestataire privé, mandaté par l'ARE.

#### Thèmes et indicateurs retenus

Le système repose sur une conception « classique » du développement durable fondée sur trois dimensions :

- environnement,
- économie,
- société.

Dans un premier temps, le groupe de travail a mis en évidence 11 à 12 thématiques considérées comme prioritaires pour chaque dimension, de façon à les prendre en compte de manière équivalente.

Dans un second temps, un indicateur « central » pour les cantons et un autre pour les villes a été choisi pour chacune des thématiques.

Pour certains thèmes complexes, deux indicateurs ont été retenus. Pour d'autres, faute de données disponibles, aucun indicateur n'a pu être relevé.

Finalement, chaque dimension contient 10 indicateurs.

Le choix des indicateurs s'est fait sur la base des critères suivants :

- représentativité et pertinence pour la thématique,
- disponibilité des données,
- facilité de compréhension et de communication,
- capacité à réunir un consensus large auprès des participants du projet,



- possibilité d'action, dans le cadre de politiques publiques (mesurées par l'amélioration des résultats d'un indicateur).

Pour le canton de Genève, l'indicateur retenu pour mesurer l'évolution sur une période de temps plus longue est parfois « légèrement » différent de celui retenu par le Cercle Indicateurs pour la comparaison entre cantons. Ce choix se justifie lorsque des données plus fiables étaient disponibles à l'échelle du canton.

Pour plus d'information sur le projet Cercle indicateurs : Office fédéral du développement territorial (ARE), <http://www.aren.admin.ch/index.html?lang=fr>

### Contenu de la publication

Cette publication présente les résultats des relevés 2003 et 2005 pour la plupart des indicateurs du Cercle Indicateurs. En raison de la fragilité de certaines données de 2003, quelques séries ont été abandonnées. En revanche, tous les résultats de 2005 sont présentés. Des séries spécifiques au canton de Genève, collectées par l'OCSTAT et dont les données ont été validées par les services compétents, sont présentées en parallèle.

Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche structurée de la façon suivante :

- **Introduction** : expose la thématique.
- **Signification de l'indicateur**
- **Objectifs** : dans une perspective de développement durable.
- **Résultats** : présentés à l'aide de deux graphiques. Le premier est spécifique aux résultats genevois ; le second, dans le cadre du Cercle Indicateurs, permet une comparaison entre les cantons. Un commentaire, complété par des frimousses indiquant si l'évolution va dans le sens des objectifs poursuivis, accompagne ces graphiques.
- **Méthodologie et définitions**
- **Unité de mesure**
- **Fréquence des données**
- **Sources**
- **Remarques**
- **Liens internet**

### Utilisation des résultats

Les indicateurs présentés permettent d'évaluer une situation donnée et son évolution au cours du temps. La position de Genève par rapport aux autres cantons est mise en évidence.

En matière de développement durable, il n'existe pas de valeur cible à atteindre. Il est toutefois possible de qualifier la situation de Genève, à partir des résultats obtenus, en se basant sur leur évolution dans le temps et sur la comparaison avec les autres cantons présentés.

L'interprétation doit toutefois être nuancée et tenir compte, notamment, des spécificités de chaque canton lorsque l'on s'aventure sur le terrain des comparaisons. A cet égard, les pages 8 et 9 apportent diverses informations sur les caractéristiques des différents participants au Cercle Indicateurs.

Par ailleurs, il est important de porter un regard d'ensemble sur les résultats des indicateurs. Economie, Environnement et Société sont indissociables. Les thématiques présentées sont interdépendantes et interagissent les unes avec les autres.

Dans une perspective de développement durable, cet aspect fondamental doit amener à se poser systématiquement la question des conséquences d'une intervention dans un champ particulier sur les autres domaines.

Deux graphiques (pages 70 et 71) fournissent une présentation globale des résultats obtenus : le premier illustre le rang du canton de Genève, indicateur par indicateur, parmi les cantons du Cercle Indicateurs. Le second permet de situer le canton de Genève, indicateur par indicateur, par rapport à la moyenne des résultats de l'ensemble des cantons (procédé du « benchmarking » ou paragonnage, en français) .

## Fiche signalétique par canton

### Les 12 cantons du Cercle Indicateurs (1)

#### Population résidente (2)

	Total	Sexe			Origine			Groupe d'âges				
		Hommes	Femmes	Femmes, en %	Suisses	Etrangers, en %	0-19 ans	20-64 ans	65 ans ou +	0-19	65 ou + en %	
Argovie (AG)	578 790	289 361	289 429	50,0	458 331	120 459	20,8	128 669	362 944	83 200	22,4	14,5
Berne (BE)	969 907	473 354	496 553	51,2	844 208	125 699	13,0	197 037	589 959	171 901	20,5	17,9
Bâle-Campagne (BL)	267 247	130 740	136 507	51,1	218 094	49 153	18,4	54 631	164 691	47 844	20,4	17,9
Bâle-Ville (BS)	189 777	90 434	99 343	52,3	131 432	58 345	30,7	31 018	115 403	38 401	16,8	20,8
Genève (GE)	441 756	212 062	229 694	52,0	275 197	166 559	37,7	95 598	271 946	65 691	22,1	15,2
Grisons (GR)	191 878	95 413	96 465	50,3	157 793	34 085	17,8	40 135	116 406	31 379	21,4	16,7
Saint-Gall (SG)	465 852	231 424	234 428	50,3	366 238	99 614	21,4	108 578	282 364	70 868	23,5	15,3
Soleure (SO)	249 005	122 957	126 048	50,6	201 741	47 264	19,0	53 565	153 333	41 715	21,5	16,8
Thurgovie (TG)	238 141	118 953	119 188	50,0	189 114	49 027	20,6	55 706	144 991	35 067	23,6	14,9
Tessin (TI)	327 632	157 278	170 354	52,0	242 597	85 035	26,0	62 202	199 745	62 904	19,1	19,4
Vaud (VD)	678 143	329 989	348 154	51,3	481 069	197 074	29,1	154 479	406 513	101 153	23,3	15,3
Zurich (ZH)	1 322 842	653 787	669 055	50,6	1 017 480	305 362	23,1	258 126	821 004	204 922	20,1	16,0
<b>Total 12 cantons</b>	<b>5 920 970</b>	<b>2 905 752</b>	<b>3 015 218</b>	<b>50,9</b>	<b>4 583 294</b>	<b>1 337 676</b>	<b>22,6</b>	<b>1 239 744</b>	<b>3 629 299</b>	<b>955 045</b>	<b>21,3</b>	<b>16,4</b>
<b>Suisse</b>	<b>7 618 599</b>	<b>3 748 587</b>	<b>3 870 012</b>	<b>50,8</b>	<b>5 972 807</b>	<b>1 645 792</b>	<b>21,6</b>	<b>1 629 839</b>	<b>4 662 238</b>	<b>1 216 662</b>	<b>21,7</b>	<b>16,2</b>

Source : Office fédéral de la statistique

#### Ménages privés et emplois

	Ménages privés selon la taille (3)				Emplois selon le secteur économique (4)					
	Total	1 personne	2 personnes ou +	1 personne, en %	Total	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire en %
Argovie (AG)	224 128	69 062	155 066	30,8	218 089	8 808	83 722	125 559	38,4	57,6
Berne (BE)	415 901	150 116	265 785	36,1	421 435	27 106	115 747	278 582	27,5	66,1
Bâle-Campagne (BL)	111 675	35 804	75 871	32,1	100 444	3 072	35 009	62 363	34,9	62,1
Bâle-Ville (BS)	95 999	47 842	48 157	49,8	129 041	160	33 152	95 729	25,7	74,2
Genève (GE)	181 611	76 520	105 091	42,1	217 635	2 357	37 839	177 439	17,4	81,5
Grisons (GR)	77 781	28 246	49 535	36,3	83 790	5 427	22 746	55 617	27,1	66,4
Saint-Gall (SG)	102 584	32 889	69 695	32,1	200 030	9 432	77 244	113 354	38,6	56,7
Soleure (SO)	183 750	61 699	122 051	33,6	95 603	3 592	36 748	55 263	38,4	57,8
Thurgovie (TG)	91 537	29 047	62 490	31,7	88 844	6 845	35 311	46 688	39,7	52,6
Tessin (TI)	134 916	48 253	86 663	35,8	146 680	2 675	43 094	100 911	29,4	68,8
Vaud (VD)	278 752	105 247	173 505	37,8	262 892	12 617	58 317	191 958	22,2	73,0
Zurich (ZH)	567 573	223 869	343 704	39,4	623 018	12 184	132 233	478 601	21,2	76,8
<b>Total 12 cantons</b>	<b>2 466 207</b>	<b>908 594</b>	<b>1 557 613</b>	<b>36,8</b>	<b>2 905 765</b>	<b>94 275</b>	<b>781 947</b>	<b>2 029 543</b>	<b>26,9</b>	<b>69,8</b>
<b>Suisse</b>	<b>3 115 399</b>	<b>1 120 878</b>	<b>1 994 521</b>	<b>36,0</b>	<b>3 261 142</b>	<b>137 957</b>	<b>937 891</b>	<b>2 185 294</b>	<b>28,8</b>	<b>67,0</b>

Source : Office fédéral de la statistique

- (1) Les données de ces tableaux sont les plus récentes au moment de la rédaction du document. Les données utilisées pour le calcul des indicateurs correspondent à l'année de l'indicateur (par exemple l'indicateur 2003 est basé sur les données 2003 et non pas sur les données présentées dans ces tableaux).
- (2) Population résidente annuelle moyenne en 2007, selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP - Office fédéral de la statistique), pour la population selon le sexe et l'origine. Population résidente au 31.12.2006, selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP - Office fédéral de la statistique), pour la population par groupe d'âges.
- (3) Ménages selon le recensement fédéral de la population, des bâtiments et des logements de décembre 2000 (Office fédéral de la statistique). Un ménage privé est formé d'une ou plusieurs personnes (généralement avec un lien de parenté entre elles) qui occupent le même logement.
- (4) Emplois exprimés en équivalents plein temps. Données issues du recensement fédéral de l'agriculture de mai 2005 (Office fédéral de la statistique) pour le secteur primaire, du recensement des entreprises de septembre 2005 (Office fédéral de la statistique) pour les secteurs secondaire et tertiaire. Sans les emplois liés aux activités extraterritoriales (organisations internationales, missions permanentes, ambassades, consulats).

## Fiche signalétique par canton

### Les 12 cantons du Cercle Indicateurs (1)

#### Logements et surfaces

	Logements (2)			Surface (3)						
	Total	Villas	Villas, en %	Total	Agricole	Habitat et infrastructure	Boisée	Improductive en hectare	Agricole	Habitat et infrastructure en %
Argovie (AG)	218 864	80 650	36,8	140 380	63 567	21 673	51 795	3 345	45,3	15,4
Berne (BE)	405 322	89 808	22,2	595 907	258 148	38 127	184 558	115 074	43,3	6,4
Bâle-Campagne (BL)	109 544	37 296	34,0	51 752	20 968	9 024	21 390	370	40,5	17,4
Bâle-Ville (BS)	94 620	8 237	8,7	3 707	449	2 628	462	168	12,1	70,9
Genève (GE)	177 661	18 509	10,4	28 244	11 162	9 415	3 506	4 161	39,5	33,3
Grisons (GR)	74 762	17 451	23,3	710 515	211 717	12 901	189 739	296 158	29,8	1,8
Saint-Gall (SG)	179 637	52 090	29,0	202 541	97 063	17 601	61 968	25 909	47,9	8,7
Soleure (SO)	100 296	36 823	36,7	79 051	33 439	10 955	33 792	865	42,3	13,9
Thurgovie (TG)	89 064	28 990	32,5	99 087	52 731	11 100	21 286	13 970	53,2	11,2
Tessin (TI)	134 903	38 042	28,2	281 246	40 298	14 355	137 366	89 227	14,3	5,1
Vaud (VD)	272 000	50 937	18,7	321 205	136 216	29 943	103 247	51 799	42,4	9,3
Zurich (ZH)	555 102	97 784	17,6	172 878	75 059	34 733	53 090	9 996	43,4	20,1
<b>Total 12 cantons</b>	<b>2 411 775</b>	<b>556 617</b>	<b>23,1</b>	<b>2 686 513</b>	<b>1 000 817</b>	<b>212 455</b>	<b>862 199</b>	<b>611 042</b>	<b>37,3</b>	<b>7,9</b>
<b>Suisse</b>	<b>3 039 404</b>	<b>712 097</b>	<b>23,4</b>	<b>4 128 491</b>	<b>1 525 136</b>	<b>279 097</b>	<b>1 271 652</b>	<b>1 052 606</b>	<b>36,9</b>	<b>6,8</b>

Source : Office fédéral de la statistique

#### Rang des cantons (4)

	Population totale	Population étrangère	Population 0-19 ans	Emplois total	Emplois secteur tertiaire	Ménages 2 personnes ou +	Villas	Surface totale	Surface d'habitat et d'infrastructure
Argovie (AG)	4	7	4	4	10	1	1	7	5
Berne (BE)	2	10	8	3	7	4	8	2	10
Bâle-Campagne (BL)	8	10	9	9	8	12	3	10	4
Bâle-Ville (BS)	12	2	12	8	4	7	12	12	1
Genève (GE)	6	1	5	5	1	11	11	11	2
Grisons (GR)	11	11	7	12	6	8	7	1	12
Saint-Gall (SG)	5	6	2	6	11	3	5	5	9
Soleure (SO)	9	9	6	10	9	5	2	9	6
Thurgovie (TG)	10	8	1	11	12	2	4	8	7
Tessin (TI)	7	4	11	7	5	6	6	4	11
Vaud (VD)	3	3	3	2	3	9	9	3	8
Zurich (ZH)	1	5	10	1	2	10	10	6	3

Source : Office fédéral de la statistique

- (1) Les données de ces tableaux sont les plus récentes au moment de la rédaction du document. Les données utilisées pour le calcul des indicateurs correspondent à l'année de l'indicateur (par exemple l'indicateur 2003 est basé sur les données 2003 et non pas sur les données présentées dans ces tableaux).
- (2) Données issues du recensement fédéral de la population, des bâtiments et des logements de décembre 2000 (Office fédéral de la statistique). Les chiffres se réfèrent aux logements habités en permanence (résidences principales).
- (3) Données de la statistique suisse de la superficie (Office fédéral de la statistique). Superficies selon la nomenclature NOAS92 pour les données jusqu'en 1998, selon la nomenclature NOAS04 pour celles à partir de 2004. Données de 1992/1997 pour les cantons d'Argovie, Berne, Grisons, Saint-Gall, Thurgovie, Tessin, Zurich et pour l'ensemble de la Suisse, de 2004/2006 pour les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Genève, Soleure et Vaud. Les surfaces improductives se composent des lacs et cours d'eau, des surfaces sans végétation (rochers, glaciers, etc.) et des surfaces de végétation improductive (broussailles, etc.).
- (4) Rang selon les chiffres absolus pour le total de la population, des emplois et de la surface, selon la proportion pour les autres variables.

## Domaine : Environnement

### Thème : Biodiversité

#### Indicateur : 1.1 Indice d'oiseaux nicheurs

#### Introduction

La biodiversité désigne la diversité du monde vivant. Outre sa valeur fonctionnelle, la biodiversité animale, végétale ou microbienne permet de subvenir aux besoins quotidiens de la population (alimentation, textiles, énergie, médicaments, etc.). Constituée en plusieurs centaines de millions d'années, cette extraordinaire richesse biologique évolue sans cesse. Toutefois, aujourd'hui, la quantité d'espèces menacées et la rapidité de leur disparition mettent en péril le fragile équilibre de la nature et représentent une menace pour l'humanité. La Suisse n'est pas épargnée par le phénomène. En effet, la diversité des espèces s'est considérablement appauvrie au cours du siècle dernier. La préservation de la diversité biologique est un objectif essentiel du développement durable.

#### Signification de l'indicateur

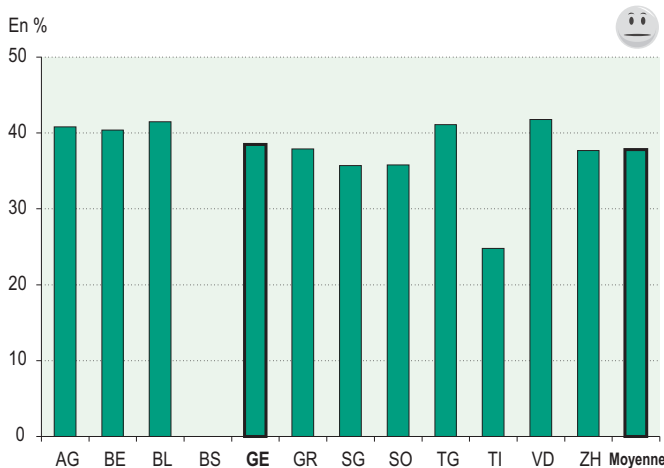
Les oiseaux sont de bons indicateurs pour évaluer la qualité des écosystèmes. Ils sont mobiles et leurs exigences sont variées en termes d'espace vital et de nourriture. De ce fait, leur présence en un lieu est souvent liée à l'existence d'une variété importante d'autres espèces animales et végétales.

#### Objectifs

Préserver, voire améliorer la biodiversité.

#### Résultats

##### Indice d'oiseaux nicheurs, par canton, en 2003



Pour l'instant, un seul relevé a été effectué dans les cantons qui font partie du Cercle Indicateurs (à l'exception de Bâle-Ville). Genève se situe au milieu du peloton des 11 cantons en question, avec une valeur légèrement supérieure à la moyenne.

**Méthodologie et définitions**

L'indice exprime la proportion, en pour cent, d'espèces d'oiseaux présentes dans un ou plusieurs carrés de 1 km<sup>2</sup> de surface, par rapport au potentiel de la région. La détermination de ce potentiel se fonde sur les relevés effectués de 1993 à 1996 par la Station ornithologique suisse de Sempach, pour la réalisation de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse.

**Unité de mesure**

Proportion, en pour cent.

**Fréquence des données**

Tous les 4 ou 5 ans.

**Source**

Station ornithologique suisse de Sempach.

**Remarques**

Faute de données, il n'a malheureusement pas été possible de construire une série exclusivement genevoise pour cet indicateur.

Un indicateur similaire a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.vogelwarte.ch/home.php?lang=f&cap=index>

## Domaine : Environnement

### Thème : Nature et paysage

#### Indicateur : 1.2 Surface verte par habitant

#### Introduction

La nature et le paysage sont en évolution constante. Sous la pression des activités humaines, les sols, l'eau, l'air, la flore et la faune subissent des changements permanents, et leur quantité, leur qualité, leur capacité de régénération s'amointrissent. Or, la conservation de ce capital environnemental est primordiale dans une perspective de développement durable, notamment en vue de préserver les espèces végétales et animales, ainsi que leur habitat. Par ailleurs, la beauté et la diversité des paysages ainsi que l'existence de zones de loisirs paisibles et salubres sont essentielles pour le bien-être de la population et celui des générations futures.

#### Signification de l'indicateur

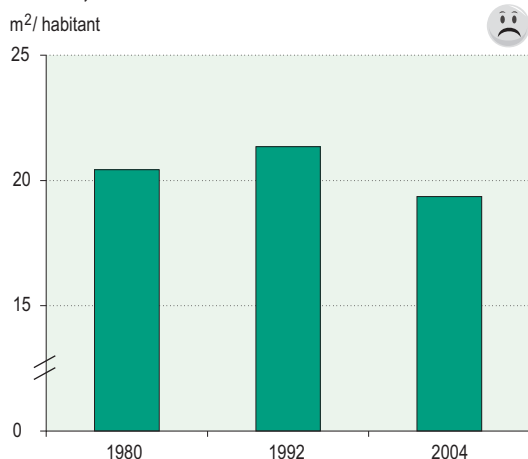
Les surfaces prises en compte sont proches de l'état naturel. Elles sont significatives dans une perspective de préservation des paysages. De plus, elles représentent un espace vital pour les animaux et les plantes, contribuant ainsi au maintien de la diversité des espèces.

#### Objectifs

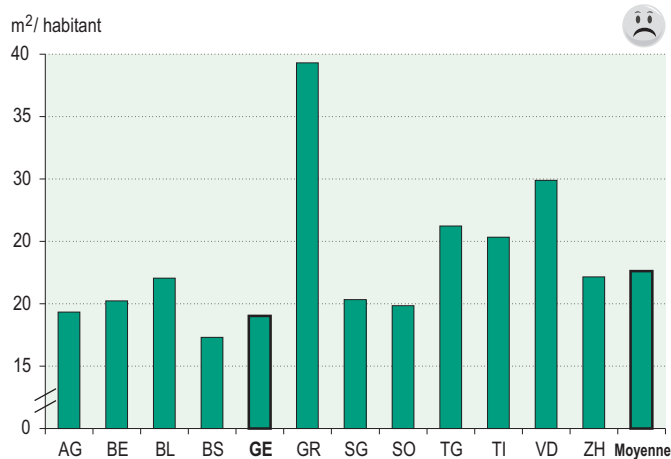
Assurer suffisamment d'espaces verts et de détente par habitant. Essayer de préserver, voire augmenter ces espaces.

#### Résultats

Surface verte et lieux de détente par habitant, à Genève, en 1980, 1992 et 2004



Surface verte et lieux de détente, par habitant et par canton, en 1990/1998



Canton très urbanisé, dont la population et les activités économiques sont en croissance, Genève est constamment partagée entre l'exigence d'espace et la préservation d'un cadre de vie agréable.

Entre 1980 et 2004, la surface d'espaces verts et de lieux de détente par habitant a diminué d'un m<sup>2</sup>. Dans les faits, ce type de surface a augmenté d'environ 1,3 km<sup>2</sup> en 24 ans, mais la forte hausse de la population résidante, enregistrée durant la même période, a limité l'effet positif de cette croissance.

A l'échelle des 12 cantons du Cercle Indicateurs, Genève, vu la structure de son territoire, se situe logiquement parmi les moins bien classés.

**Méthodologie et définitions**

La statistique de la superficie est effectuée selon la méthode dite de l'interprétation par échantillonnage de photographies aériennes, fournies par l'Office fédéral de topographie. Elle se base sur 4,1 millions de points équidistants de 100 mètres.

**Unité de mesure**

Mètre carré (m<sup>2</sup>) par habitant.

**Fréquence des données**

Tous les 12 ans.

**Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique suisse de la superficie.

Indicateur du Cercle Indicateurs : Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

Indicateur de la série genevoise : Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - statistique cantonale de la population.

**Remarques**

Le canton de Genève et le canton de Vaud ont été les premiers à bénéficier de la mise à jour des données, qui s'étale entre 2004 et 2009. Par la même occasion, l'OFS en a profité pour réviser les données des relevés précédents et les adapter aux nouvelles normes NOAS04. De ce fait, les données du graphique de Genève, pour les années 1980, 1992 et 2004, ne sont pas strictement comparables avec celles, non révisées, du graphique des cantons du Cercle Indicateurs.

Les valeurs des séries du Cercle Indicateurs sont calculées sur la base de la population résidante moyenne annuelle (ESPOP), alors que celles de la série genevoise sur la base de la population résidante en fin d'année (statistique cantonale de la population).

**Liens**

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_\\_quellen/blank/blank/arealstatistik/00/00\\_01.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/arealstatistik/00/00_01.html)

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

## Domaine : Environnement

### Thème : Energie

#### Indicateur : 1.3 Consommation d'énergie par habitant

##### Introduction

Un approvisionnement suffisant en énergie est indispensable au maintien du bien-être de la population. Cependant, la plus grande partie de l'énergie consommée provient de sources non renouvelables et représente une des principales causes de pollution. Un développement durable doit donc viser à réduire la consommation des ressources non renouvelables et à utiliser pleinement le potentiel de celles qui sont renouvelables, tout en limitant autant que possible les émissions de substances polluantes.

##### Signification de l'indicateur

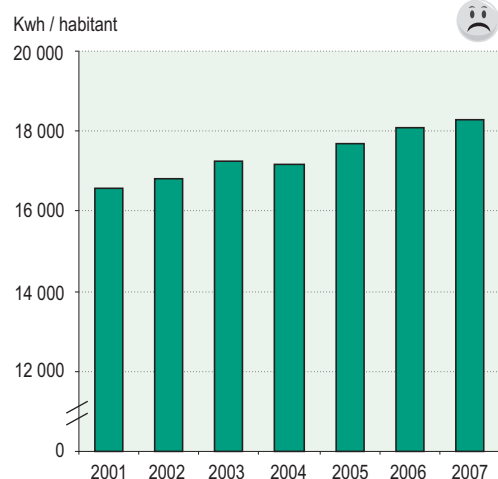
Le lien entre thématique et indicateur retenu est évident. Le calcul de la consommation des cantons se fonde sur l'extrapolation de chiffres nationaux à l'aide de paramètres locaux et s'appuie sur la consommation des ménages, de l'économie et des transports. L'indicateur de la série genevoise (graphique de gauche) présente uniquement la consommation effective d'électricité des ménages privés.

##### Objectifs

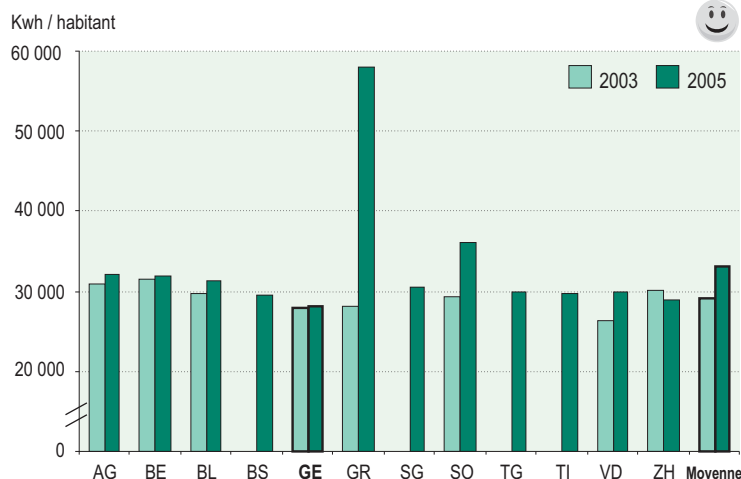
Réduire la consommation d'énergie par habitant.

##### Résultats

###### Consommation d'énergie électrique par habitant, à Genève, depuis 2001



###### Consommation d'énergie, par habitant et par canton, en 2003 et 2005



Entre 2001 et 2007, les habitants du canton de Genève ont augmenté leur consommation individuelle d'énergie électrique de plus de 10 %. En revanche, parmi les 12 cantons du cercle Indicateurs, Genève se situe plutôt bien, avec une consommation relativement faible et une augmentation entre 2003 et 2005 plus limitée que la majorité des autres cantons. A noter que les valeurs de 2001 à 2007 se réfèrent à la seule consommation d'énergie électrique, alors que les données comparatives entre cantons tiennent compte de la consommation globale d'énergie.



### Méthodologie et définitions

Indicateur du Cercle Indicateurs : l'indicateur est calculé par Ecospeed sur la base des émissions de CO<sub>2</sub> des ménages, de l'économie et des transports d'une région donnée.

Indicateur de la série genevoise : la consommation d'énergie électrique totale annuelle des ménages privés du canton est rapportée à la part de la population totale du canton qui vit dans un ménage privé (environ 93 %, d'après les résultats du recensement fédéral de la population de 2000).

La population résidante annuelle moyenne est issue de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

### Unité de mesure

Indicateur du Cercle Indicateurs : kilowattheure (Kwh) par habitant et par an.

Indicateur de la série genevoise : kilowattheure (Kwh) par habitant et par an.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ou 4 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Sources

Indicateur du Cercle Indicateurs : Ecospeed SA Zurich.

Indicateur de la série genevoise :

Services Industriels de Genève (SIG), pour la consommation d'électricité;

Office fédéral de la statistique (OFS), pour l'ESPOP et pour le nombre moyen de personnes par ménage privé (Recensement fédéral de la population, des bâtiments et des logements de 2000).

### Remarques

L'indicateur retenu par le Cercle Indicateurs se fonde sur l'extrapolation de chiffres nationaux à l'aide de paramètres locaux. La qualité des données permettant de comparer les résultats des cantons est toutefois incertaine.

L'écart entre les résultats de 2003 et de 2005 pour le canton des Grisons est essentiellement dû à un changement dans la méthode de calcul.

La pertinence des résultats de cet indicateur est discutable et ne correspond pas aux standards de qualité de la statistique publique. Cet indicateur sera vraisemblablement abandonné par le Cercle Indicateurs au profit d'un indicateur plus fiable.

L'indicateur « Consommation d'énergie électrique par habitant et par an » a été préféré, pour la série genevoise, pour la simplicité et la clarté de son calcul, qui facilitent sa compréhension et son interprétation.

Le système d'indicateurs MONET a retenu un indicateur très proche de ceux présentés dans cette publication.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.ecospeed.ch/>

<http://www.sig-ge.ch/>

## Domaine : Environnement

### Thème : Climat

#### Indicateur : 1.4 Emissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par habitant

#### Introduction

Les scientifiques constatent aujourd'hui une augmentation de la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cet accroissement empêche une partie des rayons solaires de repartir dans l'espace. Piégés, ils contribuent à maintenir davantage de chaleur à la surface de la Terre, provoquant ainsi le réchauffement de la planète. Les activités humaines liées à l'agriculture, la production d'énergie, l'industrie, les transports et l'habitat sont directement responsables de l'aggravation de la situation. Si tous les effets à long terme du réchauffement climatique ne sont pas encore précisément connus, diverses conséquences telles que la fonte des glaciers et la montée du niveau des mers se font déjà sentir. La réduction des gaz à effets de serre est par conséquent l'un des objectifs prioritaires du développement durable.

#### Signification de l'indicateur

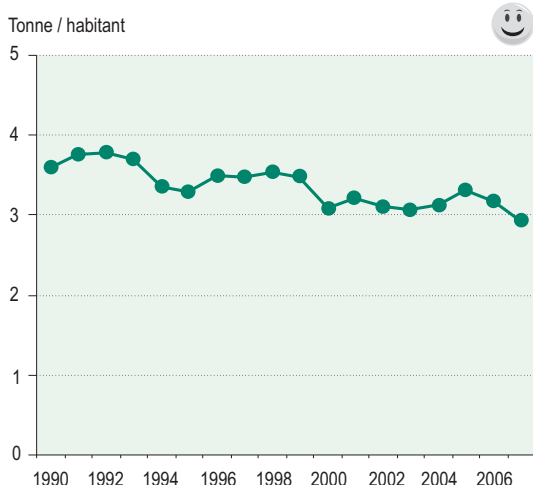
Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre dont les émissions sont en lien direct avec les activités humaines. L'indicateur retenu est donc significatif en matière de climat. Le calcul de la consommation des cantons se fonde sur l'extrapolation de chiffres nationaux à l'aide de paramètres locaux et s'appuie sur la consommation des ménages, de l'économie et des transports. Les chiffres de la série genevoise sont calculés sur la base des quantités de gaz naturel et de mazout vendus à Genève.

#### Objectifs

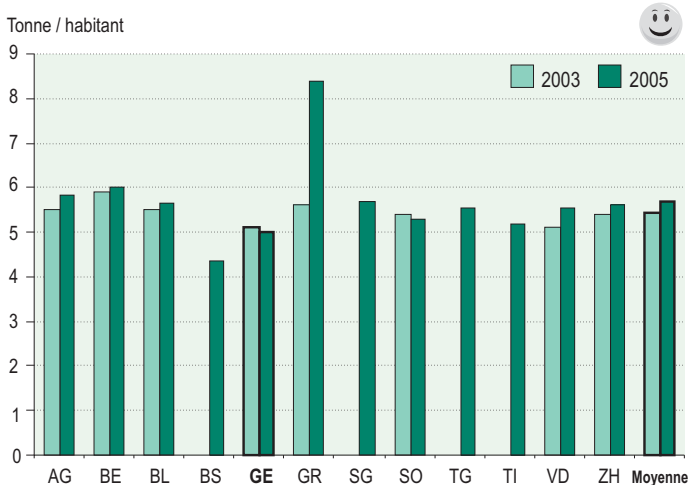
Diminuer les émissions de dioxyde de carbone dans l'air.

#### Résultats

Emissions de dioxyde de carbone par habitant, à Genève depuis 1990



Emissions de dioxyde de carbone, par habitant et par canton, en 2003 et 2005



Depuis 1990, à Genève, la tendance en matière d'émissions de dioxyde de carbone, rapportée au nombre d'habitants, est à la baisse. En 2007, pour la première fois, la valeur est descendue au-dessous du seuil de 3 tonnes par habitant. Parmi les cantons du Cercle Indicateurs, Genève se place plutôt en bonne position, avec des résultats inférieurs à la moyenne.

### Méthodologie et définitions

Indicateur du Cercle Indicateurs : l'indicateur est calculé par Ecospeed sur la base des émissions de CO<sub>2</sub> des ménages, de l'économie et des transports d'une région donnée.

Indicateur de la série genevoise : l'indicateur tient compte des émissions de CO<sub>2</sub> issues de la combustion du mazout et du gaz naturel vendus à Genève. Les carburants ne sont pas pris en considération dans le calcul, car il est difficile d'estimer les quantités de carburant vendues dans le canton de Genève qui sont en réalité utilisées à l'intérieur de ses frontières.

La population résidante annuelle moyenne est issue de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

### Unité de mesure

Tonne par habitant et par an.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ou 4 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Sources

Indicateur du Cercle Indicateurs : Ecospeed SA Zurich.

Indicateur de la série genevoise :

Service de l'énergie et Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - statistique des ventes de combustibles et carburants, pour les émissions de CO<sub>2</sub>;

Office fédéral de la statistique (OFS), pour la population résidante permanente moyenne annuelle (ESPOP).

### Remarques

L'indicateur retenu par le Cercle Indicateurs se fonde sur l'extrapolation de chiffres nationaux à l'aide de paramètres locaux. La qualité des données permettant de comparer les résultats des cantons est toutefois incertaine.

L'écart entre le résultat de 2003 et celui de 2005 pour le canton des Grisons est essentiellement dû à un changement dans la méthode de calcul.

La pertinence des résultats de cet indicateur est discutable et ne correspond pas aux standards de qualité de la statistique publique. Cet indicateur sera vraisemblablement abandonné par le Cercle Indicateurs au profit d'un indicateur plus fiable.

L'indicateur « Emissions de CO<sub>2</sub> par habitant et par an », basé uniquement sur le gaz naturel et le mazout, a été préféré, pour la série genevoise, pour la simplicité et la clarté de son calcul, qui facilitent sa compréhension et son interprétation.

Un indicateur très proche de celui présenté dans cette fiche a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.ecospeed.ch/>

## Domaine : Environnement

### Thème : Déchets

#### Indicateur : 1.5.a Quantité de déchets ménagers par habitant

#### Introduction

Le volume des déchets engendrés par les activités humaines ne cesse de croître. Ce constat révèle, dans les sociétés industrialisées, une utilisation peu rationnelle des matières premières, alors même que les ressources tendent à se raréfier. Par ailleurs, le traitement des déchets n'est pas sans conséquences sur l'état de l'environnement, que ce soit au niveau de leur transport, de leur élimination par incinération (consommation d'énergie, production de scories), ou de leur stockage (pollution des sols).

#### Signification de l'indicateur

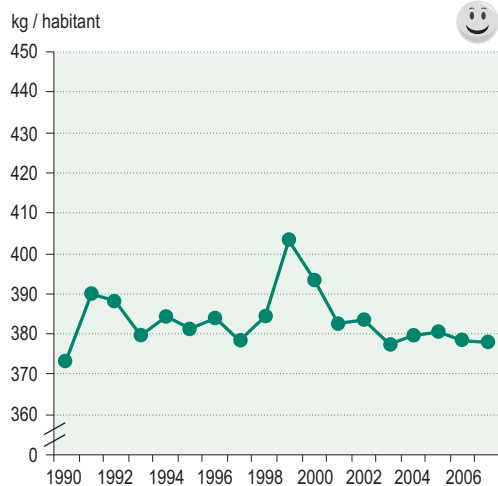
Le lien entre thématique et indicateur retenu est évident. Celui-ci indique l'évolution de la production de déchets ménagers par habitant. Il ne fournit toutefois pas d'information sur la quantité totale de déchets produits, mais il est significatif pour illustrer le gaspillage de matières premières.

#### Objectifs

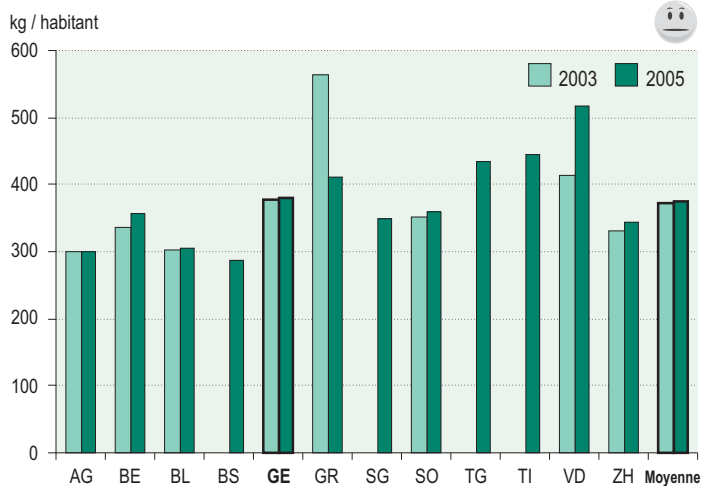
Diminuer la quantité de déchets ménagers produits.

#### Résultats

Déchets ménagers par habitant, à Genève, depuis 1990



Déchets ménagers par habitant et par canton, en 2003 et 2005



Depuis 1990, la production de déchets ménagers par habitant dans le canton de Genève a notablement fluctué. Les résultats indiquent cependant une légère tendance à la baisse. A l'échelle du Cercle Indicateurs, la position de Genève est proche de la moyenne des 12 cantons.

### Méthodologie et définitions

Le calcul de l'indicateur se fait en divisant la quantité totale annuelle de déchets ménagers par la population résidente. Les déchets ménagers sont les déchets produits par les ménages, récoltés par les collectivités publiques et destinés à l'incinération.

La population résidente annuelle moyenne est issue de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

### Unité de mesure

Kilogramme (Kg) par habitant et par an.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Sources

Indicateur du Cercle Indicateurs :

Services cantonaux compétents, pour la quantité d'ordures ménagères ;

Office fédéral de la statistique (OFS), pour la population résidente permanente moyenne annuelle (ESPOP).

Indicateur de la série genevoise :

Service de géologie, sol et déchets, pour la quantité de déchets ménagers ;

Office fédéral de la statistique (OFS), pour la population résidente permanente moyenne annuelle (ESPOP).

### Remarques

Cet indicateur ne fournit pas d'information sur l'ensemble des déchets produits : il ne tient notamment pas compte des déchets de chantier, des déchets industriels et des mâchefers, qui constituent une part très importante du total des déchets, et des déchets spéciaux (solvants, résidus chimiques, etc.), qui représentent un danger pour l'homme et/ou l'environnement.

Cet indicateur a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://etat.geneve.ch/dt/dechets/accueil.html>

## Domaine : Environnement

### Thème : Déchets

#### Indicateur : 1.5.b Taux de recyclage

#### Introduction

La production et l'élimination des déchets est l'un des enjeux majeurs des sociétés contemporaines. Le recyclage représente une solution efficace au problème posé par les déchets, mais il est essentiel d'agir également à la source, en limitant la quantité globale de déchets ménagers produits.

#### Signification de l'indicateur

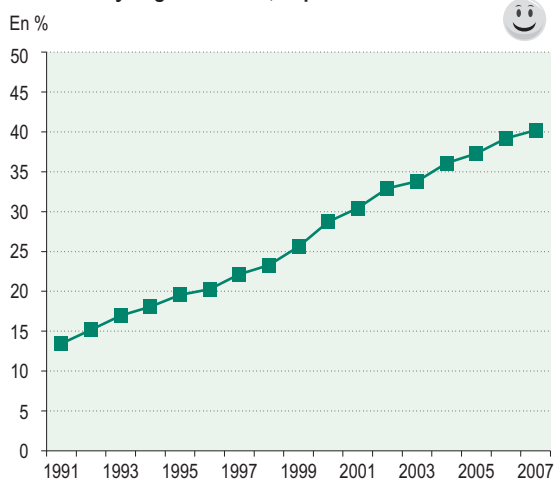
Cet indicateur renseigne sur la part des déchets collectée séparément en vue d'un recyclage. Il n'apporte aucune information sur la quantité absolue de déchets recyclés ou sur la qualité de ce recyclage et des conséquences de ce dernier. En effet, tout recyclage nécessite un apport en énergie, produit des émissions polluantes ou de nouveaux déchets. De plus, le recyclage conduit, dans certains cas, à une perte de qualité de la matière recyclée.

#### Objectifs

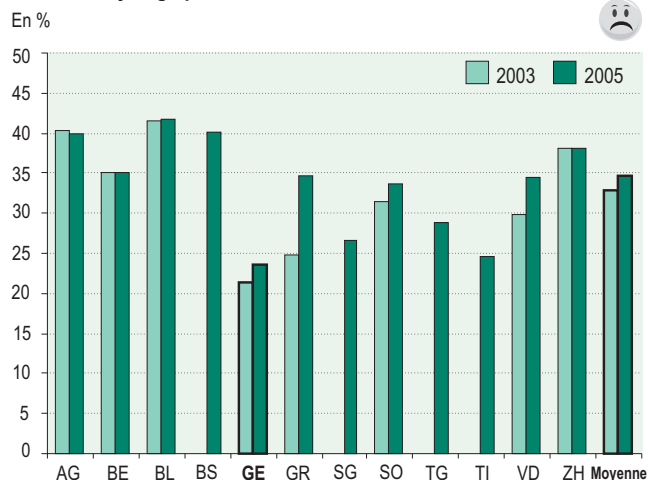
Faire augmenter le taux de recyclage, par une intensification du tri sélectif des déchets.

#### Résultats

Taux de recyclage à Genève, depuis 1991



Taux de recyclage par canton, en 2003 et 2005



Le taux de recyclage a sensiblement augmenté durant ces 16 dernières années à Genève. Cependant, en 2003 et en 2005, Genève est le canton le moins bien classé parmi ceux qui font partie du Cercle Indicateurs.

### Méthodologie et définitions

Le taux de recyclage est le rapport entre la quantité de déchets ménagers triés et la quantité totale de déchets ménagers. A Genève, parmi les déchets triés, on tient traditionnellement compte des déchets organiques, du bois et d'autres matériaux, ce qui n'est pas le cas dans les autres cantons suisses.

L'indicateur du Cercle Indicateurs prend comme base de calcul la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), alors que celui de la série genevoise se fonde sur la statistique cantonale de la population. Ces deux différences dans la méthode de calcul expliquent l'écart entre les résultats des deux séries.

### Unité de mesure

Pour cent.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Sources

Indicateur du Cercle Indicateurs : services cantonaux compétents.

Indicateur de la série genevoise : Service de géologie, sol et déchets.

### Remarques

Le taux de recyclage peut varier en fonction de la présence d'une « taxe poubelle » et/ou des mesures prises par les autorités compétentes pour encourager le tri sélectif (installations de collecte sélective à l'intérieur des immeubles, densité des points de collecte, etc.).

Cet indicateur a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://etat.geneve.ch/dt/dechets/accueil.html>

## Domaine : Environnement

### Thème : Eau

#### Indicateur : 1.6.a Traitement des eaux usées

#### Introduction

L'eau douce est une ressource précieuse. En effet, sur l'ensemble des réserves hydriques de la planète, moins de 1 % est à disposition de l'humanité. En comparaison internationale, la Suisse bénéficie toutefois d'un stock important d'eau douce et est à ce titre privilégiée. Il n'en demeure pas moins que la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées requièrent beaucoup d'énergie et d'équipement. Il convient donc de ne pas la gaspiller.

#### Signification de l'indicateur

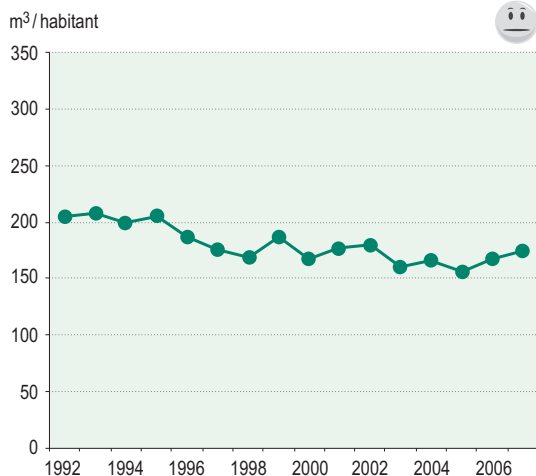
La quantité d'eau traitée dans les stations d'épuration des eaux usées représente un bon indicateur de consommation d'eau. Les besoins en eau et les efforts nécessaires pour son assainissement sont ainsi bien illustrés par ce biais.

#### Objectifs

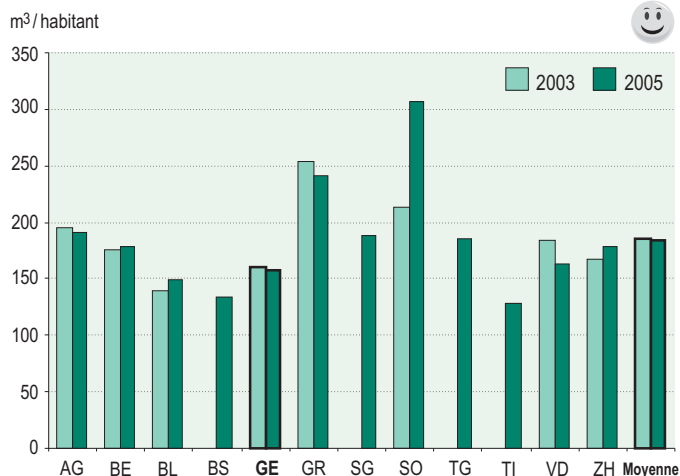
Faire baisser la quantité d'eaux usées traitées dans les stations d'épuration, en diminuant la consommation d'eau potable.

#### Résultats

**Volume des eaux usées reçues aux STEP par habitant, à Genève, depuis 1992**



**Volume des eaux usées reçues aux STEP, par habitant et par canton, en 2003 et 2005**



En 16 ans, la quantité d'eaux usées par habitant reçues aux stations de traitement des eaux usées du canton de Genève a diminué de 18 %. Ce résultat positif est aussi dû à la mise en place progressive du réseau de collecte séparée des eaux de pluie, qui ne transitent plus par la station d'épuration des eaux usées (STEP).



### Méthodologie et définitions

Le calcul de l'indicateur se fait en divisant la quantité totale annuelle d'eaux usées réceptionnées aux stations d'épuration des eaux usées (STEP) par le nombre d'habitants raccordés au réseau.

### Unité de mesure

Mètre cube (m<sup>3</sup>) par habitant et par an.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Sources

Indicateur du Cercle Indicateurs :

Services cantonaux compétents ;

Office fédéral de la statistique (OFS) pour la population résidente permanente moyenne annuelle (ESPOP).

Indicateur de la série genevoise :

Services Industriels de Genève (SIG), pour la quantité d'eaux usées réceptionnée à la STEP ;

Office cantonal de la population (OCP), pour la population résidente raccordée au réseau.

### Remarques

La qualité du résultat dépend aussi en bonne partie de la présence d'un réseau de collecte séparée des eaux de pluie. Genève bénéficie d'un réseau de collecte séparée performant, ce qui rend l'interprétation de cet indicateur particulièrement fiable.

### Liens

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.sig-ge.ch/>

## Domaine : Environnement

### Thème : Eau

#### Indicateur : 1.6.b Teneur en nitrates des eaux

#### Introduction

Une eau de bonne qualité est une ressource précieuse et rare à l'échelle de la planète. Par ailleurs, les lacs et les cours d'eau offrent de riches habitats aux animaux et aux plantes, ainsi que des zones de loisirs. Prévenir la pollution des eaux est par conséquent une nécessité.

#### Signification de l'indicateur

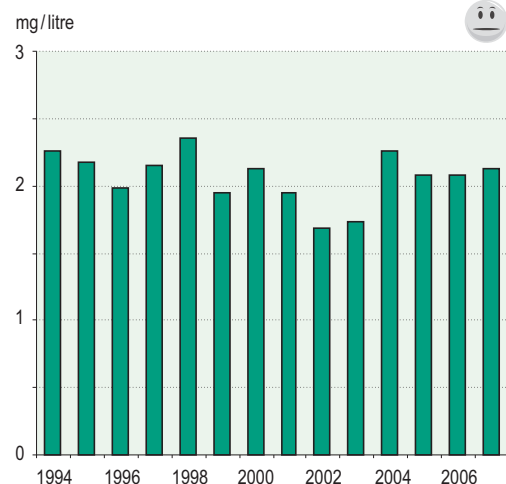
Il est admis que la teneur en nitrates est un bon indicateur de qualité des eaux, car celles qui en présentent une quantité élevée sont probablement aussi contaminées par d'autres polluants. Dans une perspective comparative, effectuer les mesures au niveau des eaux souterraines est pertinent : elles fournissent quatre cinquièmes de l'eau potable en Suisse. A Genève, toutefois, la grande majorité de l'eau potable provient du lac. L'évolution de la qualité de l'eau pour le canton depuis 1994 est donc mesurée sur la base de prélèvements effectués dans le lac et non pas dans les eaux souterraines.

#### Objectifs

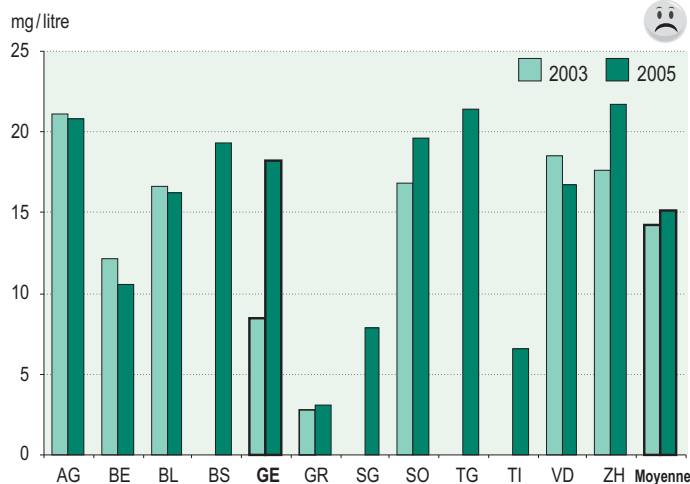
Diminuer la quantité de nitrates présents dans les eaux de surface et souterraines.

#### Résultats

**Teneur en nitrates des eaux du lac, à Genève, depuis 1994**



**Teneur en nitrates des eaux souterraines, par canton, en 2003 et 2005**



De 1994 à 2007, la teneur en nitrates des eaux du lac Léman est restée relativement stable. Celle des eaux souterraines, en revanche, a connu une forte hausse entre 2003 et 2005, situant Genève parmi les cantons les moins bien classés au sein du Cercle Indicateurs. Cependant, cette augmentation s'explique aussi par le changement de l'origine des données de cette statistique (voir remarques).

### Méthodologie et définitions

L'indicateur du Cercle Indicateurs est basé sur la teneur en nitrates des eaux souterraines (nappes phréatiques). Le résultat est la moyenne annuelle des valeurs enregistrées à partir de différents prélèvements effectués dans une ou plusieurs nappes.

L'indicateur de la série genevoise est basé sur la moyenne annuelle des prélèvements effectués dans la partie genevoise du lac Léman, à une profondeur de 15 à 30 m (moyenne des échantillons prélevés à 15, 20 et 30 m). C'est environ à cette profondeur que les Services Industriels de Genève (SIG) prélèvent l'eau distribuée dans le réseau cantonal.

### Unité de mesure

Milligramme (mg) par litre (l).

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Sources

Indicateur du Cercle Indicateurs :

En 2003, services cantonaux compétents (pour Genève, Services Industriels de Genève - SIG);  
en 2005, réseau NAQUA, de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Indicateur de la série genevoise : Service cantonal de l'écologie de l'eau.

### Remarques

A Genève, environ 80 % de l'eau potable fournie par les Services Industriels de Genève (SIG) est prélevée dans le lac. Cela explique le choix de la mesure, dans la série cantonale, plutôt que celle des eaux souterraines.

En 2005, la source des données du Cercle Indicateurs a changé, passant des services cantonaux compétents aux données du réseau NAQUA, de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), dans un souci d'harmonisation des méthodes de collecte et de traitement de l'information. La comparaison des résultats des deux relevés doit donc être considérée avec prudence.

Cet indicateur a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.sig-ge.ch>

<http://etat.geneve.ch/dt/eau/accueil.html>

<http://www.bafu.admin.ch/hydrologie/01831/01844/index.html?lang=fr>

## Domaine : Environnement

### Thème : Sol

#### Indicateur : 1.7 Surface bâtie par habitant

#### Introduction

Des sols sains et en quantité suffisante sont nécessaires pour assurer les besoins en nourriture. Ils jouent également un rôle important en matière d'infiltration des eaux. Or, les surfaces bâties s'accroissent et conduisent à une imperméabilisation croissante des sols. Par ailleurs, la pollution des terres par diverses substances nocives menace la qualité des sols et, indirectement, celle des eaux. Dans une perspective de développement durable, il est important de limiter l'accroissement des surfaces bâties au détriment des terres agricoles et boisées et de préserver la qualité et la fertilité des sols.

#### Signification de l'indicateur

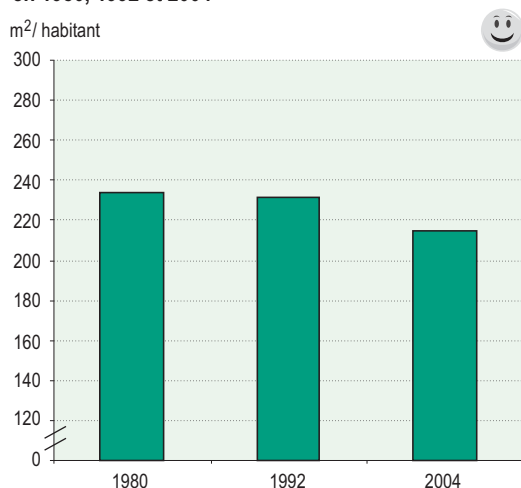
Cet indicateur permet de mesurer la surface qui est consacrée à l'habitat et aux infrastructures. Il illustre bien la façon dont le territoire est utilisé. Dans une perspective comparative, il faut toutefois tenir compte de la taille du canton, de sa densité de population et de ses activités. Par exemple, un vaste territoire peu peuplé peut révéler une part importante de surface par habitant dédiée aux infrastructures, notamment en raison de la surface occupée par le réseau routier.

#### Objectifs

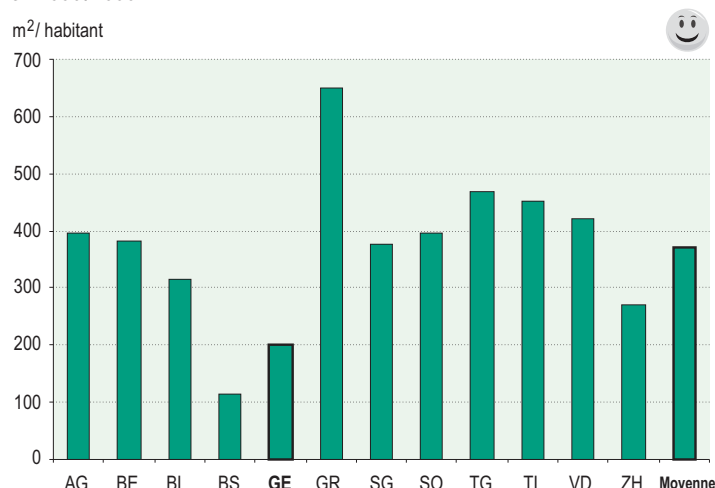
Empêcher un « bétonnage » excessif du territoire, source de problèmes sociaux et environnementaux.

#### Résultats

Surface bâtie par habitant, à Genève, en 1980, 1992 et 2004



Surface bâtie, par habitant et par canton, en 1990/1998



Genève est le 5<sup>e</sup> canton le plus peuplé de Suisse, mais seulement le 22<sup>e</sup> et avant-dernier en termes de surface. Une forte proportion (un tiers) de sa surface totale est consacrée à l'habitat et aux infrastructures. Cependant, le caractère très dense de l'occupation explique la valeur relativement faible de l'indicateur par rapport aux autres cantons.

Parallèlement, l'évolution de cet indicateur à Genève, entre 1980 et 2004, s'explique davantage par une densification accrue des zones déjà bâties que par la stabilisation de leur étendue.

**Méthodologie et définitions**

La statistique de la superficie est effectuée selon la méthode dite de l'interprétation par échantillonnage de photographies aériennes, fournies par l'Office fédéral de topographie. Elle se base sur 4,1 millions de points équidistants de 100 mètres.

**Unité de mesure**

Mètre carré (m<sup>2</sup>) par habitant.

**Fréquence des données**

Tous les 12 ans.

**Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique suisse de la superficie.

Indicateur du Cercle Indicateurs : Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

Indicateur de la série genevoise : Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - statistique cantonale de la population.

**Remarques**

Le canton de Genève et le canton de Vaud ont été les premiers à bénéficier de la mise à jour des données, qui s'étale entre 2004 et 2009. Par la même occasion, l'OFS en a profité pour réviser les données des relevés précédents et les adapter aux nouvelles normes NOAS04. De ce fait, les données du graphique de Genève, pour les années 1980, 1992 et 2004, ne sont pas strictement comparables avec celles, non révisées, du graphique des cantons du Cercle Indicateurs.

Les valeurs des séries du Cercle Indicateurs sont calculées sur la base de la population résidante moyenne annuelle (ESPOP), alors que celles de la série genevoise sur la base de la population résidante en fin d'année (statistique cantonale de la population).

Un indicateur très proche de celui-là a également été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_\\_quellen/blank/blank/arealstatistik/00/00\\_01.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/arealstatistik/00/00_01.html)

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

## Domaine : Environnement

### Thème : Air

#### Indicateur : 1.8 Indice de pollution à long terme (IPL)

#### Introduction

La pollution de l'air porte atteinte à la santé; elle menace les écosystèmes et engendre chaque année des coûts très importants. Un grand nombre de polluants atmosphériques se forment lors de processus de combustion dans l'industrie, les transports et les ménages. Une réduction de ces émissions s'avère nécessaire dans une perspective de développement durable.

#### Signification de l'indicateur

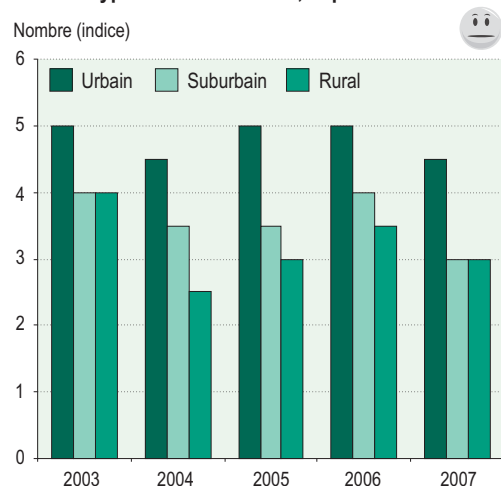
L'indice de pollution à long terme (IPL) est un indice mixte qui renseigne sur la pollution de l'air à partir de la mesure des concentrations de trois polluants atmosphériques (dioxyde d'azote, ozone et poussières fines). Une valeur faible de l'indicateur indique une bonne qualité de l'air.

#### Objectifs

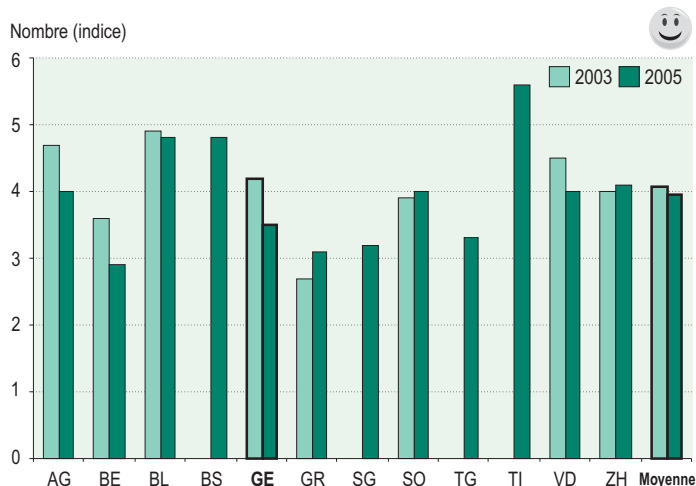
Réduire les émissions et les immissions de substances polluantes dans l'air.

#### Résultats

Indice de pollution à long terme à Genève, selon le type d'environnement, depuis 2003



Indice de pollution à long terme, par canton, en 2003 et 2005



De 2004 à 2007, la qualité de l'air à Genève est relativement stable. Les derniers relevés en date montrent que, selon la table d'interprétation de l'indice, la charge polluante est modérée en milieu suburbain et rural, mais reste marquée en milieu urbain. A noter que l'année 2003 a été particulièrement favorable à l'accumulation de substances polluantes dans l'air, ce qui fait que ces résultats doivent être comparés avec prudence à ceux des autres années.

En revanche, le résultat du canton de Genève est relativement satisfaisant par rapport aux autres cantons du Cercle Indicateurs, notamment en 2005, où il passe au-dessous de la moyenne des 12 cantons.

### Méthodologie et définitions

L'IPL est calculé sur la base de la charge moyenne annuelle, en microgrammes par m<sup>3</sup> d'air, de trois différentes substances : l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les poussières fines (le PM10, c'est-à-dire les particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 millièmes de millimètre). Chacune de ces trois valeurs est divisée par les valeurs suivantes : valeur limite annuelle pour le NO<sub>2</sub> (20 microgrammes) et le PM10 (30 microgrammes), percentile 98 (de 100 microgrammes) pour l'O<sub>3</sub>. Un facteur de pondération est ensuite appliqué à chacun des calculs obtenus : 1 pour l'O<sub>3</sub>, 3 pour le NO<sub>2</sub> et 6 pour le PM10. La somme de ces trois valeurs est finalement divisée par 10.

### Unité de mesure

Nombre (indice) allant de 1 (charge polluante très faible) à 6 (charge polluante très haute).

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Indicateur du Cercle Indicateurs : services cantonaux compétents.

Indicateur de la série genevoise : Service de la protection de l'air.

### Remarques

Les résultats de cet indicateur dépendent étroitement du nombre de stations de mesure et de leur emplacement (en milieu urbain, suburbain ou rural). Plus les stations sont nombreuses, plus les résultats sont fiables. De ce point de vue, Genève est bien équipé, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres cantons. De plus, les valeurs moyennes devraient être calculées séparément, selon le type de milieu où se situent les stations de mesure ; mais cela n'a pas été possible pour les cantons où le nombre de stations est faible.

Un indicateur très proche de ceux présentés dans cette publication a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

[http://www.cerclair.ch/index\\_fr.php](http://www.cerclair.ch/index_fr.php)

<http://etat.geneve.ch/dt/air/accueil.html>

## Domaine : Economie

### Thème : Revenus

#### Indicateur : 2.1 Revenu cantonal

#### Introduction

Bénéficier d'un revenu convenable permet de satisfaire les besoins essentiels et de disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture de besoins plus larges, matériels ou immatériels. Dans une perspective de développement durable, chaque individu devrait disposer d'un revenu lui permettant de vivre dans la dignité.

#### Signification de l'indicateur

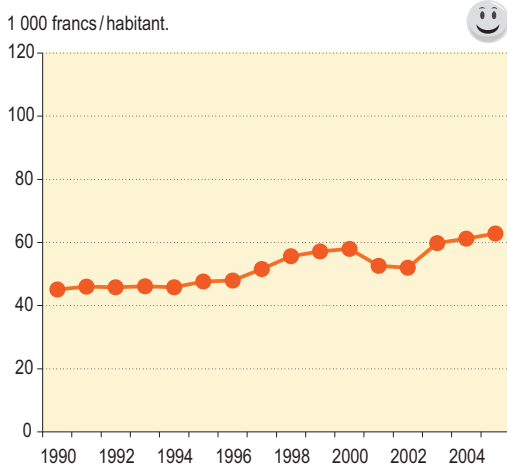
Basés sur la méthodologie utilisée dans la comptabilité nationale, les revenus cantonaux sont une régionalisation du revenu national suisse. Ils se composent du revenu primaire échéant aux ménages, du revenu échéant aux sociétés, ainsi que du revenu échéant aux administrations publiques. L'indicateur illustre donc le niveau global de revenu du canton, mais ne renseigne pas sur la répartition de celui-ci dans la société.

#### Objectifs

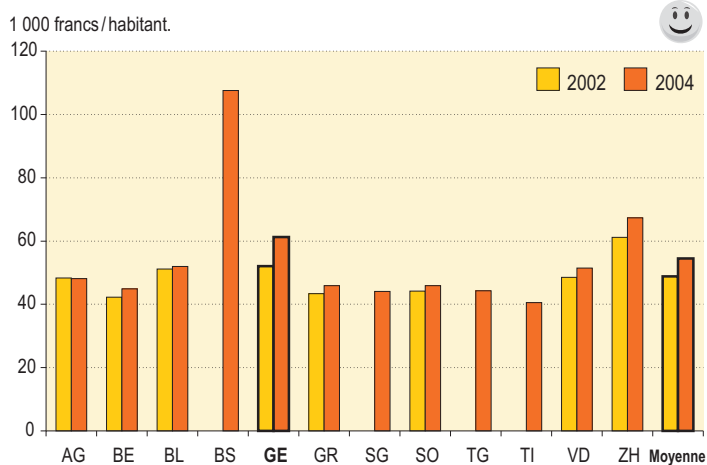
Préserver, voire stimuler, les activités qui produisent de la richesse pour le canton, dans le respect des principes sociétaux et écologiques.

#### Résultats

Revenu cantonal par habitant, à Genève, depuis 1990



Revenu cantonal, par habitant et par canton, en 2002 et 2004



Entre 1990 et 2005, le revenu cantonal par habitant a progressé à Genève, passant d'environ 45 000 à environ 63 000 francs par habitant et par an. En 2002 et 2004, Genève se situe respectivement à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> place parmi les cantons du Cercle Indicateurs. Les revenus primaires échéant aux sociétés sont plus fluctuants que ceux échéant aux ménages. A Genève, le solde des revenus primaires échéant aux sociétés étant important, le revenu cantonal est plus variable d'une année à l'autre que le revenu national. De fait, à Genève, c'est l'activité des sociétés financières qui influence de façon déterminante les fluctuations du solde des revenus imputables aux sociétés. Le résultat particulièrement élevé de Bâle-Ville est dû au poids très important de l'industrie chimique dans ce canton.



### Méthodologie et définitions

Les revenus cantonaux résultent d'une répartition intercantonale du revenu national. Ils recensent l'ensemble des rémunérations des facteurs de production (travail et capital) qui échoient aux agents économiques résidant sur le territoire du canton, en raison de leur participation à une activité productive dans le canton ou en dehors de celui-ci. Contrairement au Produit intérieur brut (PIB), qui est fondé sur le critère de territoire de l'activité économique, le revenu cantonal se base sur le critère de résidence des agents économiques. Le revenu cantonal est formé de trois composantes : le revenu primaire échéant aux ménages (rémunération des salariés, excédent net d'exploitation, revenu de la propriété), celui échéant aux sociétés (épargne nette, impôts courants sur le revenu et le patrimoine) et celui échéant aux administrations publiques (revenu de la propriété).

La population résidante annuelle moyenne est issue de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

### Unité de mesure

Millier de francs par habitant et par an.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ou 3 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) diffusait les données sur le revenu national et les revenus cantonaux à une fréquence annuelle. Cette statistique est interrompue, pour des raisons de qualité des données. La dernière donnée disponible date de 2005.

### Source

Office fédéral de la statistique (OFS).

### Remarques

Le revenu cantonal peut être calculé seulement en termes nominaux, car il n'existe aucun instrument suffisamment fiable pour éliminer les effets de la hausse des prix et permettre ainsi son calcul en termes réels.

Un indicateur très proche de celui-là a également été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

## Domaine : Economie

### Thème : Coût de la vie

#### Indicateur : 2.2 Niveau des loyers

#### Introduction

La capacité de satisfaire les besoins matériels et immatériels dépend pour beaucoup des coûts des biens et des services. Le logement, suivi par l'alimentation et les transports, représentent les postes les plus importants du budget de la plupart des ménages. Des prix élevés dans ces domaines grèveront de manière significative ces budgets. Il convient que ceux-là soient maintenus à des niveaux raisonnables.

#### Signification de l'indicateur

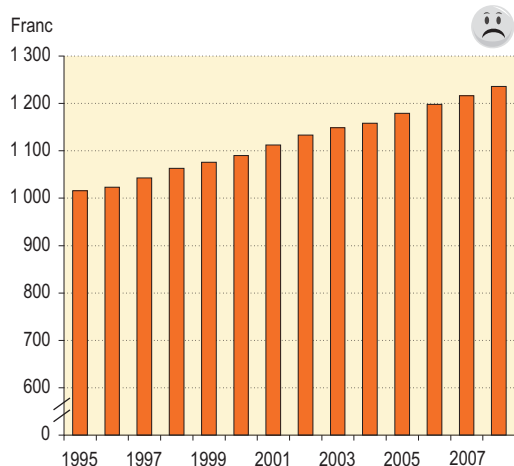
Le logement fait partie des besoins fondamentaux et il tient une place importante dans le budget des ménages. Du coût du logement dépend souvent la quantité d'argent disponible pour la satisfaction d'autres besoins. Cet indicateur montre dans quelle mesure le coût du logement grève le budget des ménages. Il ne prend en compte qu'un seul type de logement, les 3 pièces (cuisine non comprise).

#### Objectifs

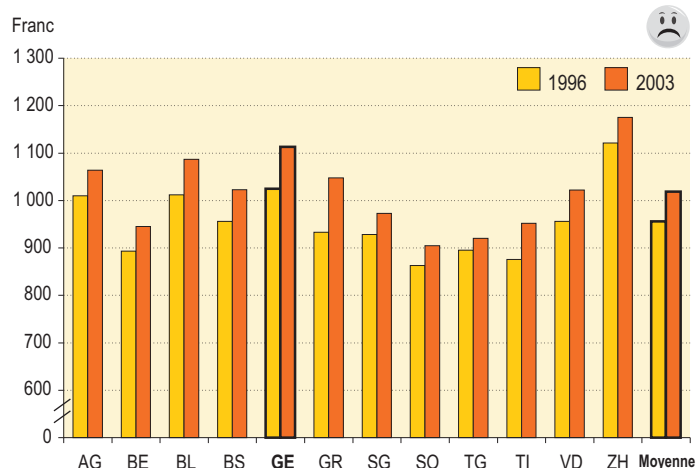
Garantir des conditions d'habitation acceptables pour l'ensemble de la population.

#### Résultats

Loyer mensuel moyen d'un logement de 3 pièces, à Genève, depuis 1995



Loyer mensuel moyen d'un logement de 3 pièces, par canton, en 1996 et 2003



Le coût du logement est élevé à Genève, en raison d'un décalage chronique entre offre et demande. Les loyers genevois sont au-dessus de la moyenne nationale en 1996 et 2003 ; seuls ceux du canton de Zurich les dépassent.

### Méthodologie et définitions

Pour l'indicateur du Cercle indicateurs, la source des données est l'enquête de structure sur les loyers, réalisée par l'Office fédéral de la statistique en 1996 et 2003. C'est une enquête par échantillon : en 2003, 192 000 logements ont été retenus pour l'ensemble de la Suisse, dont 112 000 logements loués. Le loyer pris en considération est le loyer mensuel net, c'est-à-dire sans les charges.

Pour l'indicateur de la série genevoise, les données sont issues de la statistique cantonale des loyers. Elle se base sur un échantillon correspondant à environ 1/8<sup>e</sup> du parc des logements loués dans des immeubles de 3 logements au moins situés dans 16 communes du canton, dont la ville de Genève.

### Unité de mesure

Franc.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : en fonction de l'organisation de l'enquête fédérale sur la structure des loyers (fréquence variable).

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Indicateurs du Cercle Indicateurs : Office fédéral de la statistique (OFS) - enquête de structure sur les loyers.

Indicateur de la série genevoise : Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - statistique cantonale des loyers.

### Remarques

Pour cet indicateur, seuls les logements de 3 pièces ont été retenus, car il s'agit de la catégorie de logements la plus répandue dans le pays. Le nombre de pièces est calculé selon la méthode adoptée dans tous les cantons suisses, à l'exception de Genève, à savoir sans la cuisine.

Pour la série genevoise, il s'agit des logements de 3 pièces, cuisine non comprise (c'est-à-dire 4 pièces, si on se réfère au standard couramment utilisé dans le canton).

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/05.html>

<http://www.ge.ch/statistique/>

## Domaine : Economie

### Thème : Marché du travail

#### Indicateur : 2.3 Taux de chômage

#### Introduction

Pour assurer un développement durable, les personnes qui souhaitent exercer une activité lucrative doivent pouvoir trouver un travail leur permettant de subvenir à leurs besoins. Par ailleurs, l'emploi prévient également l'exclusion sociale et confère à l'individu un statut social.

#### Signification de l'indicateur

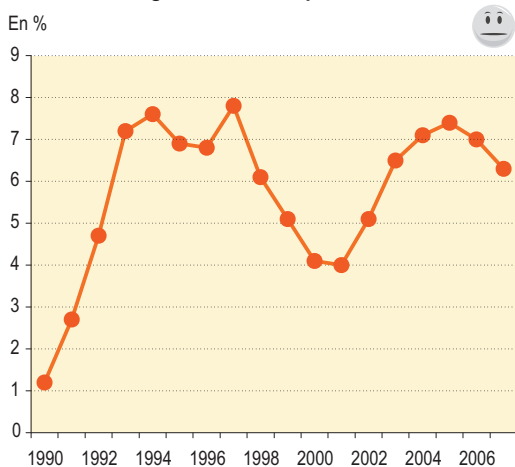
Cet indicateur montre dans quelle mesure le système économique est capable de procurer un emploi aux personnes qui souhaitent travailler.

#### Objectifs

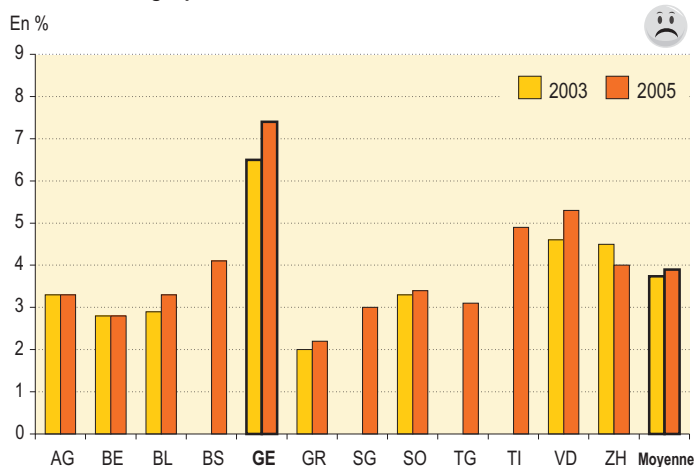
Réduire le plus possible le nombre de personnes au chômage.

#### Résultats

Taux de chômage, à Genève, depuis 1990



Taux de chômage, par canton, en 2003 et 2005



Genève demeure le canton suisse dont le taux de chômage est le plus élevé. Cependant, dans une conjoncture économique favorable, ce taux recule en 2006 et 2007 et passe de 7,4 % à 6,3 %. L'écart entre Genève et les autres cantons s'explique notamment par des facteurs structurels propres à l'économie du canton : le niveau de formation et/ou de qualification des chômeurs est plus bas que celui des actifs, la proportion de personnes de nationalité étrangère maîtrisant mal la langue est plus forte et le bassin d'emploi déborde largement des frontières cantonales, rendant la concurrence sur le marché du travail plus vive.

**Méthodologie et définitions**

Le taux de chômage résulte du rapport entre le nombre de chômeurs inscrits le jour de référence, divisé par le nombre de personnes actives selon le dernier recensement fédéral de la population (décembre 2000). Tant pour les données du Cercle Indicateurs, que pour celles de la série genevoise, il s'agit du taux de chômage annuel moyen.

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

Le SECO diffuse les données suisses et cantonales sur le taux de chômage à une fréquence mensuelle.

**Source**

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) - statistique du marché du travail.

**Remarques**

La durée des prestations des caisses de chômage et, par conséquent, le moment de la fin des prestations, pouvaient, durant la période considérée, être différents d'un canton à l'autre.

Un indicateur très proche de ceux présentés dans cette publication a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.seco.admin.ch/index.html?lang=fr>

## Domaine : Economie

### Thème : Investissements

#### Indicateur : 2.4 Travaux d'agrandissement, de transformation et d'entretien

#### Introduction

Dans une perspective de développement durable, la performance financière demeure un élément important en matière d'investissements. Elle ne doit toutefois pas être le seul critère de choix. Parallèlement, une attention particulière doit être portée aux performances environnementale et sociale.

#### Signification de l'indicateur

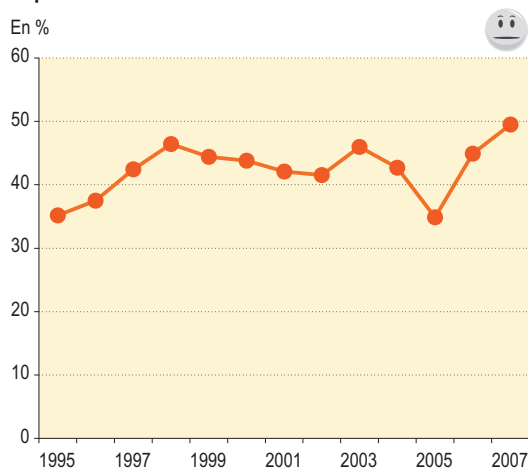
Cet indicateur présente la part, dans le total des dépenses pour la construction, des investissements pour les travaux d'agrandissement et de transformation ainsi que des dépenses pour des travaux publics d'entretien. Ce genre d'investissements permet de préserver ou d'améliorer l'efficacité de l'économie tout en limitant l'utilisation de ressources non renouvelables.

#### Objectifs

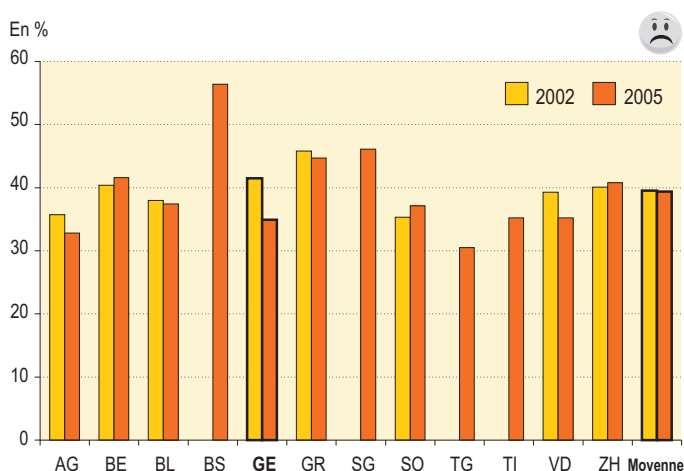
Inciter et favoriser les travaux d'entretien, d'agrandissement et de transformation, pour éviter la dégradation et l'éclatement de l'habitat.

#### Résultats

Proportion des dépenses pour des travaux d'entretien, d'agrandissement et de transformation, à Genève, depuis 1995



Proportion des dépenses pour des travaux d'entretien, d'agrandissement et de transformation, par canton, en 2002 et 2005



La part des investissements dans ce type de travaux a diminué entre 2003 et 2005, plaçant Genève au-dessous de la moyenne des cantons du Cercle Indicateurs, en 2005. Dans la série statistique cantonale, le recul de 2004 et 2005 a été suivi par une nette inversion de tendance en 2006 et 2007.

### Méthodologie et définitions

L'indicateur exprime la proportion de la somme :

- des investissements (publics et privés) pour des travaux d'agrandissement et de transformation ;
  - des dépenses pour des travaux d'entretien publics ;
- par rapport au « total des dépenses pour la construction (dans les secteurs public et privé) ».

Le « total des dépenses pour la construction (dans les secteurs public et privé) » résulte de la somme :

- des investissements pour les nouvelles constructions (publiques et privées) ;
- des investissements pour les agrandissements et les transformations (publics et privés) ;
- des dépenses pour les travaux d'entretien publics.

### Unité de mesure

Pour cent.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique suisse de la construction.

### Liens

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.ge.ch/statistique/>

## Domaine : Economie

### Thème : Innovations

#### Indicateur : 2.5 Emplois dans des branches innovatrices

#### Introduction

La capacité d'innovation joue un rôle primordial pour le maintien de la compétitivité et de l'efficacité économiques. Dans une perspective de développement durable, l'innovation doit également contribuer à résoudre les problèmes qui affectent la société.

#### Signification de l'indicateur

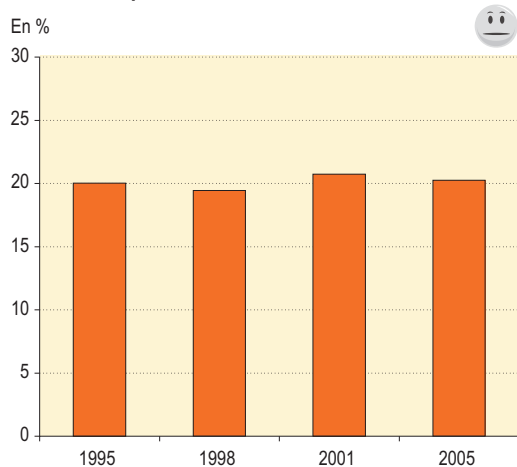
Cet indicateur présente la part des emplois – en équivalent plein temps – dans des branches qualifiées d'innovatrices. Il ne renseigne toutefois pas spécifiquement sur les innovations favorisant le développement durable.

#### Objectifs

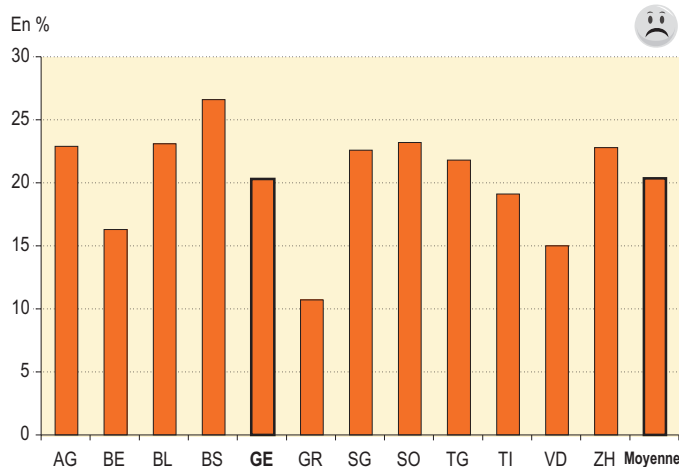
Inciter l'accroissement de la proportion d'emplois dans les branches innovatrices.

#### Résultats

Proportion d'emplois dans des branches innovatrices, à Genève, depuis 1995



Proportion d'emplois dans des branches innovatrices, par canton, en 2005



La proportion d'emplois dans des branches innovatrices reste stable à Genève, oscillant autour de 20 % du total, entre 1995 et 2005. En revanche, le canton de Genève n'est pas très bien positionné au sein du groupe de cantons qui composent le Cercle Indicateurs, où ses résultats sont légèrement inférieurs à la moyenne. Les branches innovatrices de l'économie sont fortement représentées dans le secteur secondaire. Or, l'activité économique du canton de Genève est largement orientée vers le secteur tertiaire; mis à part l'horlogerie et l'industrie chimique, les emplois dans ces branches sont peu nombreux.



**Méthodologie et définitions**

L'indicateur exprime la proportion d'emplois (en équivalent plein temps) dans des branches qualifiées d'innovatrices par le KOF (appréciation globale de la prestation innovante d'une branche), dans le cadre du recensement périodique des innovations.

La liste des branches innovatrices figure dans l'annexe 1 (page 74).

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Tous les 3 ou 4 ans, conformément à la fréquence des recensements des entreprises.

**Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - recensement des entreprises.

Institut de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ).

**Remarques**

Pour toute comparaison, il convient d'être attentif au fait que l'indicateur ne mesure pas la performance innovatrice des entreprises d'un canton, mais simplement la présence des branches considérées comme particulièrement innovatrices au niveau de l'ensemble de la Suisse.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.kof.ethz.ch/>

## Domaine : Economie

### Thème : Structure économique

#### Indicateur : 2.6 Emplois dans des branches à haute valeur ajoutée

#### Introduction

L'économie doit pouvoir bénéficier d'une structure solide. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre diversité des branches d'activités et spécialisation dans les domaines porteurs. Une structure saine se caractérise dans tous les cas par un nombre important d'entreprises actives dans des branches à haute valeur ajoutée.

#### Signification de l'indicateur

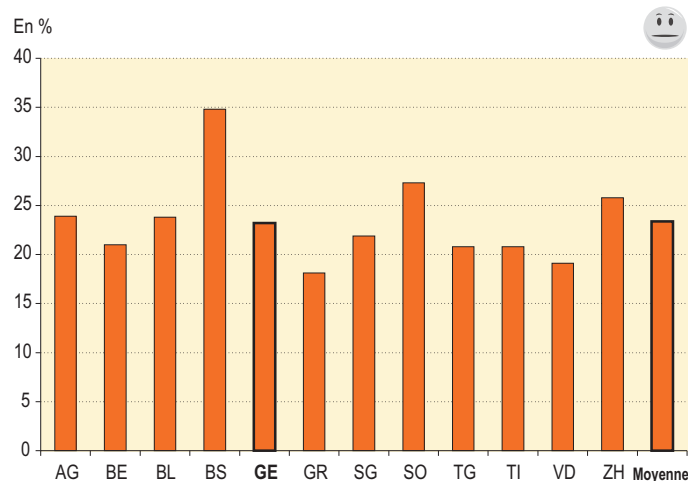
Cet indicateur présente la part de personnes actives dans le canton dans des branches à haute valeur ajoutée. A titre d'exemple, des branches telles que la chimie, l'industrie pharmaceutique, les assurances et les banques sont considérées comme à haute valeur ajoutée.

#### Objectifs

Stimuler l'accroissement de la proportion d'emplois dans les branches à haute valeur ajoutée. La présence d'entreprises actives dans ce type de branches est importante dans une perspective de développement économique.

#### Résultats

##### Proportion d'emplois dans des branches à haute valeur ajoutée, par canton, en 2005



Les branches à haute valeur ajoutée de l'économie appartiennent en majorité au secteur secondaire. Le secteur tertiaire étant largement majoritaire à Genève, la proportion de ces emplois dans le canton est donc plus faible que celle de certains autres cantons du Cercle Indicateurs.

**Méthodologie et définitions**

L'indicateur est calculé en rapportant le nombre d'emplois dans des branches à haute valeur ajoutée au total des emplois en équivalent plein temps.

Les branches à haute valeur ajoutée sont celles qui atteignent une productivité du travail supérieure à la moyenne suisse.

Cet indicateur est construit à partir des données du recensement fédéral des entreprises et des données relatives à la productivité du travail par branches.

La liste des branches à haute valeur ajoutée figure dans l'annexe1 (page 74).

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Tous les 3 ou 4 ans, conformément à la fréquence des recensements des entreprises.

**Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - recensement des entreprises.

**Remarques**

Cet indicateur recense les branches qui présentent une productivité élevée du travail par rapport à la moyenne calculée pour la Suisse. Il est ainsi possible que, dans certains cantons, des branches présentent une productivité du travail supérieure à la moyenne du canton, alors que ce n'est pas le cas pour l'ensemble de la Suisse.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

## Domaine : Economie

### Thème : Savoir-faire

#### Indicateur : 2.7 Niveau de qualifications

#### Introduction

Un niveau élevé de compétences favorise la vitalité économique, la capacité d'innovation et la compétitivité d'un pays. Pouvoir bénéficier d'un vivier de personnes actives bien formées représente également un réel atout pour un canton.

#### Signification de l'indicateur

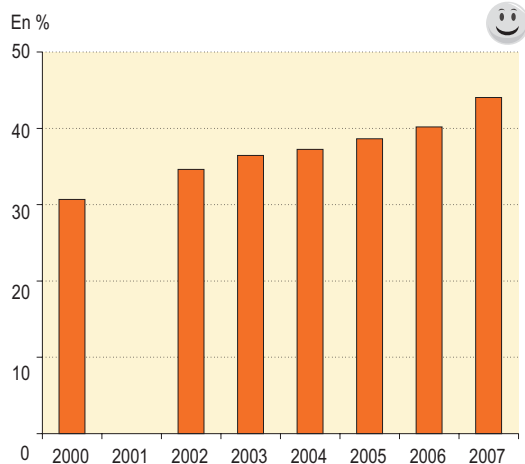
Cet indicateur présente la part de la population âgée de 25 à 64 ans qui bénéficie d'une formation tertiaire. Plus précisément, il s'agit des formations effectuées dans le cadre des universités, des écoles polytechniques fédérales, des hautes écoles spécialisées (HES), des hautes écoles pédagogiques (HEP) et des écoles supérieures spécialisées (ESS).

#### Objectifs

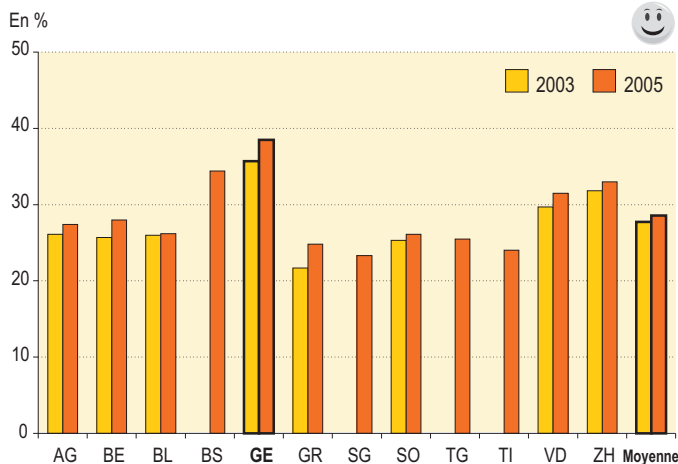
Augmenter la part de personnes actives ayant un haut degré de formation.

#### Résultats

Proportion de personnes de 25 à 64 ans ayant une formation de niveau tertiaire, à Genève, depuis 2000



Proportion de personnes de 25 à 64 ans ayant une formation de niveau tertiaire, par canton, en 2003 et 2005



A Genève, la proportion de personnes actives ayant atteint une formation de niveau tertiaire est très élevée. La présence d'une université, de hautes écoles spécialisées et un nombre important d'emplois nécessitant une qualification élevée contribuent à attirer ou à garder une main-d'œuvre au bénéfice de ce niveau de qualifications.

### **Méthodologie et définitions**

Les données qui permettent le calcul de cet indicateur sont issues de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), en ce qui concerne le degré de formation, et de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), pour la population résidante annuelle moyenne. La valeur de l'indicateur résulte du rapport entre ces deux chiffres.

### **Unité de mesure**

Pour cent.

### **Fréquence des données**

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### **Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - enquête suisse sur la population active (ESPA), - statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

### **Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

## Domaine : Economie

### Thème : Finances publiques

#### Indicateur : 2.8 Santé des finances cantonales

#### Introduction

Dans une perspective de développement durable, le recours à l'endettement, afin de financer des prestations ou des investissements, ne doit pas compromettre la capacité des générations futures à couvrir leurs besoins. Il est par conséquent important d'éviter un endettement trop élevé et de parvenir à un équilibre des finances publiques.

#### Signification de l'indicateur

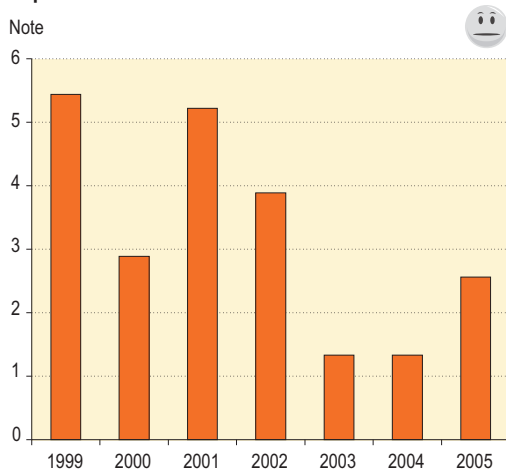
Les finances publiques sont influencées par divers facteurs tels que le rapport entre revenus et dépenses, les dettes, le poids des intérêts, etc. Tous ces éléments sont pris en compte dans cet indicateur agrégé, qui donne par conséquent une image significative de l'état des finances cantonales.

#### Objectifs

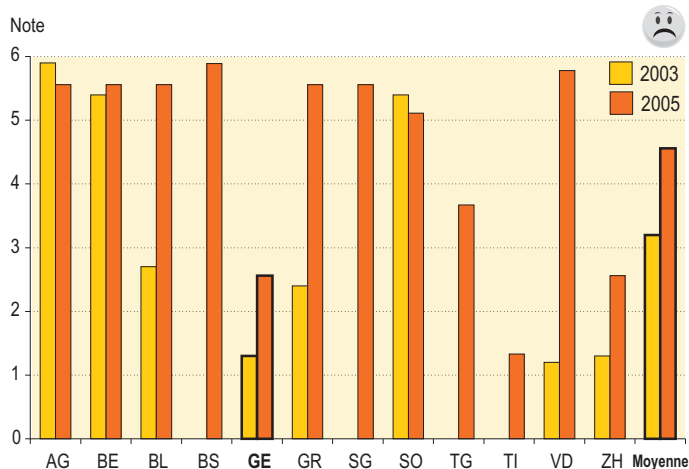
Viser une situation financière cantonale saine.

#### Résultats

Santé financière (indice) du canton de Genève, depuis 1999



Santé financière (indice) par canton, en 2003 et 2005



Grâce à une conjoncture économique plus favorable, le résultat de 2005 marque une amélioration par rapport à 2003 et 2004. En revanche, le canton reste parmi les moins bien classés de ceux qui participent au Cercle Indicateurs.

### Méthodologie et définitions

Cet indice est calculé par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). Il est composé des quatre indicateurs suivants, dont on calcule ensuite la moyenne :

- couverture des charges = (revenus courants/charges courantes)\*100, avec un facteur de pondération 3 ;
- autofinancement de l'investissement net = (autofinancement/investissement net)\*100, avec un facteur de pondération 3 ;
- engagements nets supplémentaires = [(engagements nets en fin d'exercice – engagements nets en début d'exercice) / dépenses courantes de l'exercice]\*100, avec un facteur de pondération 2 ;
- poids des intérêts nets = (intérêts nets/recettes fiscales directes)\*100, avec un facteur de pondération 1.

### Unité de mesure

Chiffre absolu (« note »), allant de 1 (très mauvais) à 6 (très bon).

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Administrations cantonales des finances.

Banque de données des cantons et villes suisses (BADAC), de l'IDHEAP.

### Liens

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.badac.ch/>

## Domaine : Economie

### Thème : Impôts

#### Indicateur : 2.9 Indice global de la charge fiscale

#### Introduction

Les recettes fiscales permettent de financer les activités du service public et les investissements publics. Sans elles, de nombreuses prestations (santé, transport, éducation, etc.) dont bénéficient les ménages privés et les entreprises ne pourraient exister. Une ponction fiscale élevée peut toutefois s'avérer dissuasive pour les entreprises et les particuliers.

#### Signification de l'indicateur

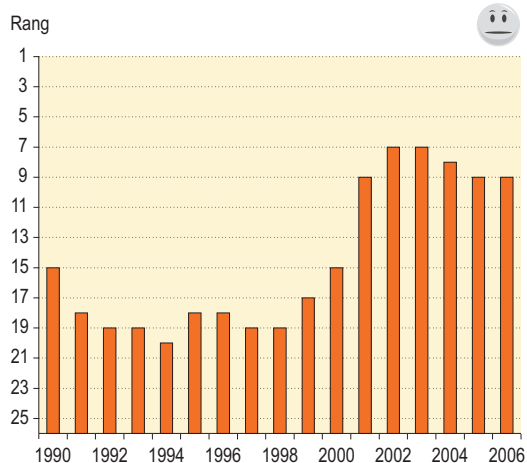
L'ensemble des impôts perçus à Genève, dont presque la moitié est constitué de l'impôt sur le revenu des personnes physiques imposées au barème ordinaire, sont pris en considération par cet indicateur. Il illustre par conséquent de manière significative la pression fiscale exercée sur les contribuables du canton.

#### Objectifs

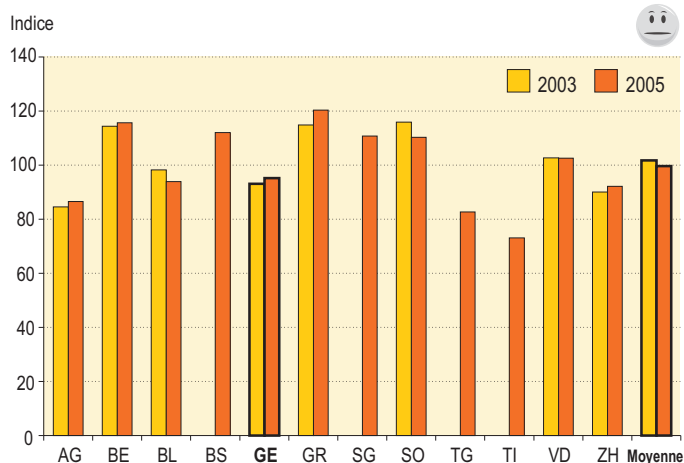
Atteindre ou maintenir un niveau de la charge fiscale cantonale tel qu'il n'affecte pas trop lourdement les contribuables, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, et qui permette, en même temps, de garantir les prestations nécessaires à un bon équilibre sociétal.

#### Résultats

##### Indice global de la charge fiscale : rang du canton de Genève, depuis 1990



##### Indice global de la charge fiscale, par canton, en 2003 et 2005



Jusqu'à la fin des années 90, le canton de Genève occupe une place plutôt médiocre parmi les 26 cantons suisses. La situation s'améliore ensuite, et Genève atteint le premier tiers du classement. Les réductions d'impôts entrées en vigueur ces dernières années y ont contribué.



**Méthodologie et définitions**

Cet indicateur tient compte de tous les types d'impôts : sur le revenu et la fortune des personnes physiques, sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ainsi que sur les véhicules à moteur. Toutes ces sources de recettes fiscales donnent lieu à des indices individuels qui, pondérés et agrégés, permettent d'aboutir à l'indice global.

**Unité de mesure**

Indicateur du Cercle Indicateurs : indice en base 100.

Indicateur de la série genevoise : classement allant de 1 (première place) à 26 (dernière place).

**Fréquence des données**

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

**Source**

Département fédéral des finances (DFF) - Administration fédérale des contributions (AFC).

**Remarques**

Cet indice présente un inconvénient : sans référence aux autres cantons, il empêche une analyse longitudinale dans un canton. Pour cette raison, le choix de la série genevoise s'est porté sur le rang occupé par le canton dans le temps plutôt que sur l'indice lui-même.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.estv.admin.ch/f/index.php>

## Domaine : Economie

### Thème : Production

#### Indicateur : 2.10 Entreprises certifiées ISO 14001

#### Introduction

Créatrices de grandes richesses mais aussi consommatrices de ressources et productrices de déchets et de pollutions diverses, les entreprises ont un impact déterminant sur notre qualité de vie. Tenir compte non seulement de la performance économique mais aussi de l'impact environnemental et social des ses activités permet d'assurer la pérennité de l'entreprise, tout en respectant les besoins des générations futures.

#### Signification de l'indicateur

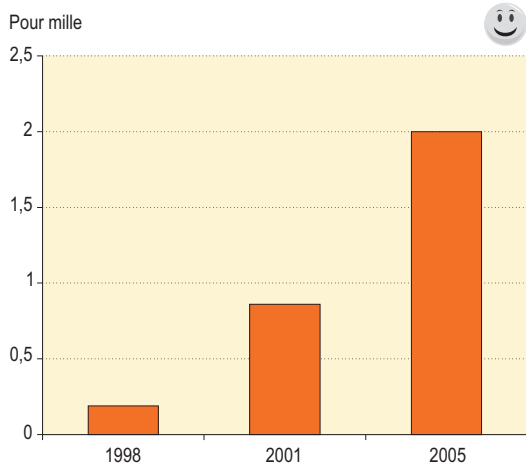
Cet indicateur présente le nombre d'entreprises certifiées ISO 14001. Cette norme consiste à instaurer au sein de l'entreprise un système de management environnemental et à mener une politique d'information transparente sur les plans interne et externe. A elle seule, la certification ISO ne permet toutefois pas de conclure que les modes de production sont exemplaires du point de vue écologique. Par ailleurs, les certificats ISO concernent uniquement les processus de l'entreprise. Ils ne prennent pas en considération les types de produits ou de services élaborés par l'entreprise.

#### Objectifs

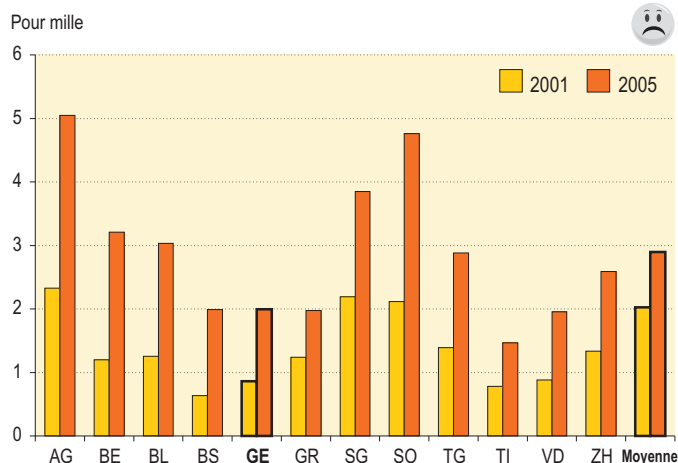
Parvenir à augmenter le nombre d'entreprises qui demandent et obtiennent la certification ISO 14001.

#### Résultats

Proportion d'entreprises certifiées ISO 14001, à Genève, en 1998, 2001 et 2005



Proportion d'entreprises certifiées ISO 14001, par canton, en 2001 et 2005



Comme dans tous les autres cantons, à Genève, le nombre d'entreprises qui obtiennent la certification ISO 14001 est en constante augmentation, signal positif de la prise de conscience face à la problématique environnementale. La proportion d'entreprises certifiées reste toutefois encore faible à Genève, par rapport aux autres cantons. La hausse enregistrée entre 2001 et 2005, en termes de pour cent, est cependant une des plus fortes du groupe des 12 cantons qui participent au Cercle Indicateurs.

### Méthodologie et définitions

La norme ISO 14001 aide les organisations de toutes sortes à améliorer leurs performances environnementales, tout en exerçant un impact positif sur leurs résultats. Elle constitue le référentiel de base pour la certification, qui est formé de 18 exigences réparties en 6 chapitres : les exigences générales, la politique environnementale, la planification, la mise en œuvre, les contrôles et les actions correctives.

ISO 14001 est applicable à tout organisme qui souhaite établir, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer un système de management environnemental, s'assurer de sa conformité avec sa politique environnementale et démontrer qu'il applique les principes qui le composent.

L'indicateur montre la proportion d'entreprises certifiées ISO 14001 d'un canton par rapport au total de ses entreprises.

### Unité de mesure

Pour mille.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Institut für Wirtschaft und Ökologie an der Universität St. Gallen (IWÖ-HSG).

Office fédéral de la statistique (OFS) - recensement des entreprises.

### Remarques

L'organisme qui demande la certification ISO 14001 fixe lui-même ses objectifs. Le système ne mentionne en aucun point une obligation de développement durable. Si une entreprise est certifiée ISO 14001, cela ne signifie pas qu'elle ne pollue pas, mais qu'elle respecte les principes de la norme, dont un engagement dans la prévention de la pollution. Ce dernier point n'est pas toujours très clair dans la communication de certaines entreprises certifiées. La démarche de certification est financièrement onéreuse, ce qui peut en décourager plus d'un. Ainsi, certaines entreprises s'engagent volontairement dans des démarches de développement durable, sans pour autant demander une certification ISO.

L'indicateur aurait été plus pertinent si, à la place du nombre d'entreprises, c'est le nombre d'emplois lié à ces entreprises qui avait pu être pris en compte. Malheureusement, cette information n'est pas disponible dans les statistiques de l'IWÖ-HSG.

### Liens

<http://www.iwoe.unisg.ch/org/iwo/web.nsf/wwwPubhomepage/webhomepageger?opendocument>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.iso.org/iso/fr/home.htm>

## Domaine : Société

### Thème : Qualité de l'habitat

#### Indicateur : 3.1 Nuisances sonores dues au trafic routier et à l'industrie

#### Introduction

Les conditions de logement ont une influence importante sur le bien-être individuel et la qualité de vie. Un habitat de qualité, proposé sans discrimination et à des conditions financières acceptables, répond aux exigences du développement durable.

#### Signification de l'indicateur

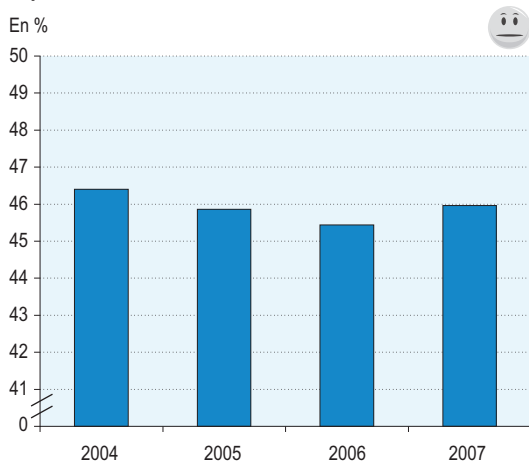
Le bruit est l'un des facteurs de nuisance les plus importants en matière d'habitat. L'indicateur n'est pas basé sur une mesure du bruit, mais sur la perception des habitants. Il reflète par conséquent le sentiment d'être gêné par le bruit. Il est significatif de la nuisance que le bruit représente au niveau de l'habitat.

#### Objectifs

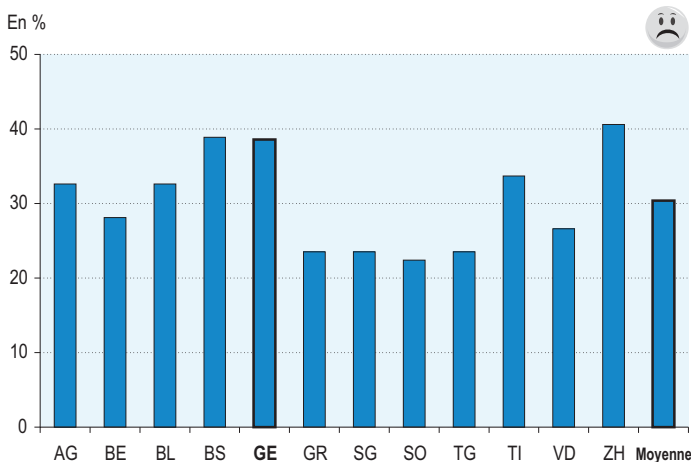
Réduire le nombre d'habitants soumis aux effets nuisibles d'une trop forte exposition au bruit.

#### Résultats

Proportion de la population exposée au bruit, à Genève, depuis 2004



Proportion de la population s'estimant exposée au bruit, par canton, en 2002



Canton largement urbanisé, Genève doit supporter les inconvénients que cette configuration territoriale lui impose. Les nuisances dues au trafic routier en sont un. Sans mesures drastiques, par ailleurs difficiles à mettre en place, la part de la population concernée par ce problème ne peut que varier très faiblement au fil du temps.

### Méthodologie et définitions

Indicateur du Cercle Indicateurs : proportion de la population âgée de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés qui s'estime exposée, sur son lieu de domicile, à des nuisances sonores dues au trafic routier ou à l'industrie.

Indicateur de la série genevoise : proportion de personnes exposées au bruit du trafic par rapport au total de la population résidante. Le calcul est fait en mettant en relation les immeubles qui présentent au moins une façade exposée à un bruit diurne et nocturne (moyenne) supérieur aux valeurs limites fixées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). Ces valeurs dépendent des degrés de sensibilité au bruit, qui, à leur tour, sont attribués au territoire en fonction de l'affectation réelle ou souhaitée par l'autorité cantonale.

### Unité de mesure

Pour cent.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : environ tous les 5 ans (un seul relevé actuellement réalisé).

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Indicateurs du Cercle Indicateurs : Office fédéral de la statistique (OFS) - Enquête suisse sur la santé.

Indicateur de la série genevoise :

Service de protection contre le bruit et les rayonnements non ionisants;

Office cantonal de la population (OCP);

Office cantonal de la statistique (OCSTAT), pour la statistique de la population résidante.

### Remarques

Pour l'indicateur de la série genevoise, la partie couverte par les mesures du bruit représente plus de 95 % de la zone habitée où les valeurs limites imposées par l'OPB peuvent être dépassées. Dès lors qu'au moins une des façades d'un immeuble est exposée à un bruit dépassant la valeur limite, on considère que tous les habitants de l'immeuble subissent cette gêne. Il est en effet impossible de départager ceux qui le sont réellement de ceux qui ne le sont pas ou peu.

Seul le bruit généré par le trafic routier est pris en considération dans l'établissement de cette statistique.

L'indicateur du Cercle Indicateurs a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://etat.geneve.ch/dt/bruit-rayons/accueil.html>

## Domaine : Société

### Thème : Mobilité

#### Indicateur : 3.2 Accès au système de transports publics

#### Introduction

L'individu a besoin de se déplacer. La mobilité, qu'elle soit liée aux loisirs, à des besoins individuels ou aux nécessités de l'économie, est essentielle au bon fonctionnement de la société. Elle génère cependant souvent des impacts tels que le bruit, les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre. Elle nécessite également beaucoup de ressources en énergie et en terrain. Dans une perspective de développement durable, le système de transport doit garantir la mobilité de tous, ainsi que le bon fonctionnement de l'économie, tout en limitant ses impacts sur l'environnement.

#### Signification de l'indicateur

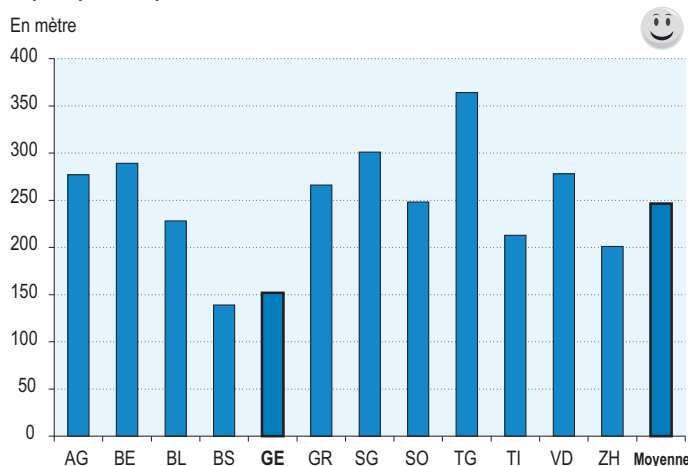
Cet indicateur renseigne sur la distance moyenne qui sépare le lieu d'habitation de l'arrêt de transport public le plus proche. Il permet de mettre en évidence la facilité d'accès à l'offre de transports publics et, notamment, la présence d'une alternative pratique de mobilité moins polluante que la voiture.

#### Objectifs

Mettre à disposition un réseau de transports publics qui facilite le plus possible l'accessibilité aux usagers, la distance entre lieu de résidence et arrêt le plus proche étant l'un des critères les plus importants en matière de qualité de l'offre.

#### Résultats

##### Distance moyenne entre lieu d'habitation et arrêt de transports publics le plus proche, par canton, en 2005



Le tissu urbain du canton de Genève, assez concentré, ainsi qu'un réseau de transports publics relativement dense font que la distance moyenne entre lieu de résidence et arrêt le plus proche n'est jamais excessivement élevée.

Genève est ainsi le deuxième canton le mieux placé, parmi ceux du Cercle Indicateurs, précédé seulement par Bâle-Ville.

**Méthodologie et définitions**

L'indicateur fournit la distance moyenne, à vol d'oiseau, entre le lieu d'habitation et l'arrêt du système de transports publics (arrêt de bus, de tram, de car, gare de train) le plus proche.

**Unité de mesure**

Mètre.

**Fréquence des données**

Tous les 2 ans.

**Source**

Office fédéral du développement territorial (ARE).

Office fédéral de la statistique (OFS) - recensement fédéral de la population.

**Remarques**

Certaines entreprises de transports urbains, qui fournissent les informations relatives aux arrêts, ne sont pas encore enregistrées dans la base de données de l'ARE.

Il y a un décalage temporel entre les données des distances lieu d'habitation - arrêt des transports collectifs (2005) et celles de la population résidente (2000).

Il peut y avoir des imprécisions entre la distance calculée (à vol d'oiseau) et la distance réelle.

**Liens**

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.are.admin.ch/index.html?lang=fr>

## Domaine : Société

### Thème : Santé

#### Indicateur : 3.3 Années de vie potentielles perdues

#### Introduction

L'état de santé détermine dans une large mesure la qualité de vie de l'individu. Il exerce aussi une influence importante sur la vitalité économique d'une société. La protection et la promotion de la santé sont par conséquent deux objectifs prioritaires du développement durable. Par santé, il faut entendre aussi bien la santé physique que mentale.

#### Signification de l'indicateur

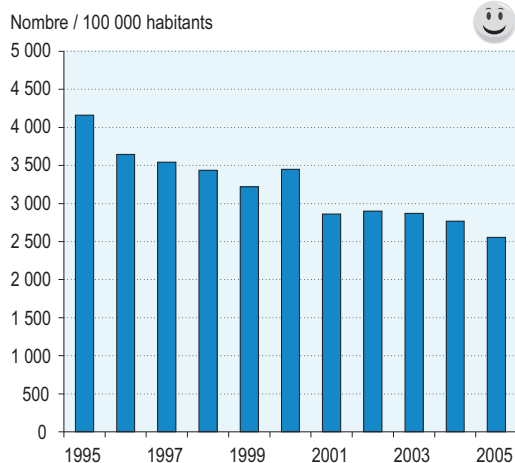
Cet indicateur part du principe que tout décès qui survient avant 70 ans est « anormal » et que les années, entre l'âge du décès et l'âge « potentiel » de 70 ans, sont « perdues ». Il met en évidence le poids de ces morts « prématurées » qui devraient être évitées.

#### Objectifs

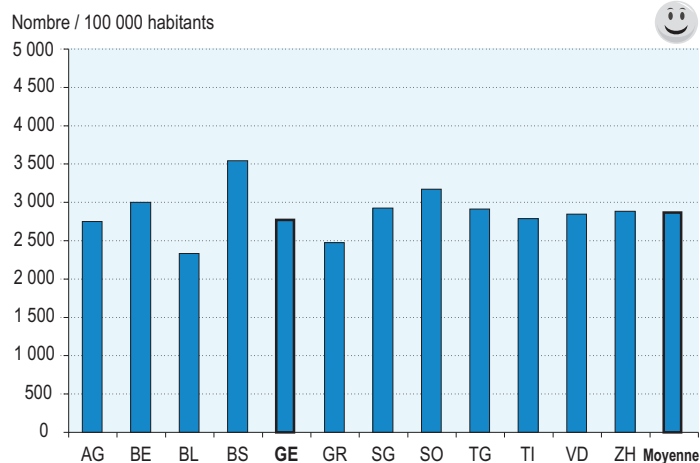
Agir sur les facteurs qui sont à l'origine des décès « prématurés ».

#### Résultats

##### Années de vie potentielles perdues, à Genève, depuis 1995



##### Années de vie potentielles perdues, par canton, en 2004



A Genève, le nombre d'années de vie potentielles perdues pour 100 000 habitants, est nettement orienté à la baisse, entre 1995 et 2005. La diminution importante du nombre d'années perdues générées par des causes de décès telles que les maladies infectieuses, le SIDA et les causes externes de mortalité (accidents, suicides, agressions) en est l'origine. En 2004, Genève est parmi les cantons les mieux placés au sein du Cercle Indicateurs.



### **Méthodologie et définitions**

L'indicateur est obtenu en additionnant, pour tous les décès survenus avant 70 ans, les années potentielles de vie perdues entre l'âge du décès et 70 ans. Le taux est standardisé pour 100 000 habitants et se base sur la structure démographique de la population.

### **Unité de mesure**

Année.

### **Fréquence des données**

Annuelle.

### **Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique des causes de décès.

### **Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

## Domaine : Société

### Thème : Sécurité

#### Indicateur : 3.4 Délits violents

#### Introduction

La sécurité physique est un besoin essentiel. Les délits violents figurent parmi les menaces d'origine humaine. Une croissance des délits a un fort impact sur le sentiment général de sécurité. Pour garantir une certaine qualité de vie, il est important de prévenir la criminalité.

#### Signification de l'indicateur

Au sein de la population, le sentiment d'insécurité s'accroît généralement dès lors que la probabilité d'être victime d'un délit augmente. Le nombre des condamnations pour délits violents représente par conséquent un indicateur du degré de sécurité.

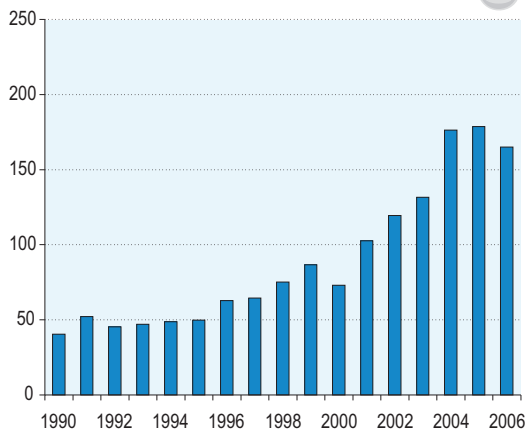
#### Objectifs

Faire régresser la délinquance, notamment celle associée à la violence.

#### Résultats

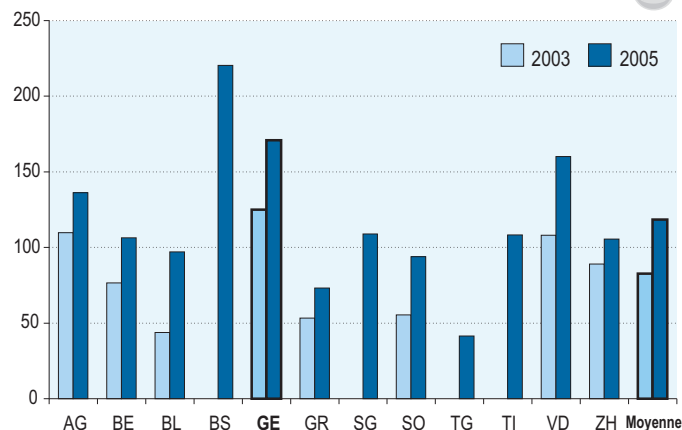
##### Condamnations pour délits violents, à Genève, depuis 1990

Nombre / 100 000 habitants



##### Condamnations pour délits violents, par canton, en 2003 et 2005

Nombre / 100 000 habitants



Après 5 années consécutives de hausse, le nombre de condamnations pour délits violents a baissé en 2006 à Genève. Malgré cela, le canton se place, avec Bâle-Ville et Vaud, parmi les « mauvais élèves » du groupe dont est composé le Cercle Indicateurs. Il est par ailleurs établi que les phénomènes de délinquance tendent à se concentrer dans les régions fortement urbanisées et peuplées.

### Méthodologie et définitions

Pour cet indicateur, les délits suivants sont pris en considération : homicides (Art. 111-113, 116 CP); lésions corporelles simples (Art. 122 CP); lésions corporelles graves (Art. 123 CP); voies de fait (Art. 126 CP); mise en danger de la vie d'autrui (Art. 129 CP); rixe (Art. 133 CP); agression (Art. 134 CP); brigandage (Art. 140 CP); extorsion et chantage (Art. 156 CP); menaces (Art. 180 CP); contrainte (Art. 181 CP); séquestration et enlèvement (Art. 183 CP), avec circonstances aggravantes (Art. 184 CP); prise d'otage (Art. 185 CP); contrainte sexuelle (Art. 189 CP); viol (Art. 190 CP); incendie intentionnel avec mise en danger (Art. 221 al. 2 CP); émeute (Art. 260 CP) et violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires (Art. 285 CP).

La population résidante annuelle moyenne est issue de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

### Unité de mesure

Nombre absolu.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique des condamnations pénales, - statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

### Remarques

Cet indicateur se base sur le nombre de condamnations et ne recense pas le nombre de délits. Certains délits peuvent ne pas faire l'objet d'une dénonciation. Une condamnation est comptée une seule fois, mais peut avoir été prononcée en vertu de la violation de plusieurs articles du Code Pénal retenus dans le cadre de cet indicateur. Le laps de temps s'écoulant entre le délit et la prononciation de la condamnation peut varier d'une année à l'autre et d'un canton à l'autre.

Un indicateur très proche de celui présenté dans cette publication a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

## Domaine : Société

### Thème : Répartition des revenus et de la fortune

#### Indicateur : 3.5 Contribuables à faible revenu

#### Introduction

Dans une perspective de développement durable, chaque individu a le droit de vivre dans la dignité. Il doit ainsi pouvoir satisfaire ses besoins essentiels, mais également disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture de besoins plus larges, matériels et immatériels. Dès lors, la société doit se prévaloir d'une répartition équitable des revenus et de la fortune.

#### Signification de l'indicateur

Cet indicateur renseigne sur la proportion de contribuables qui disposent d'un revenu imposable inférieur à 30 000 francs.

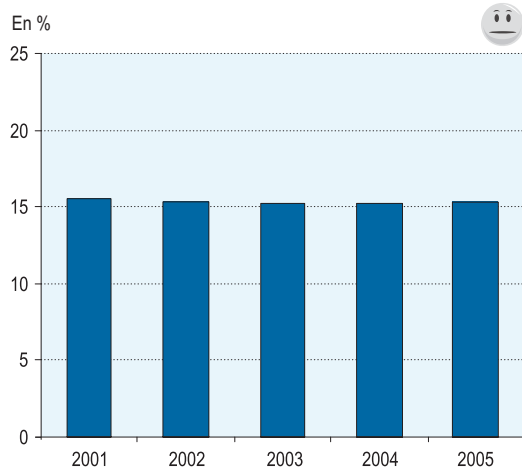
Les données fiscales ne recouvrant pas la notion de ménage (plusieurs contribuables peuvent faire partie du même ménage), cet indicateur ne renseigne donc que de manière imparfaite sur le niveau de vie des personnes.

#### Objectifs

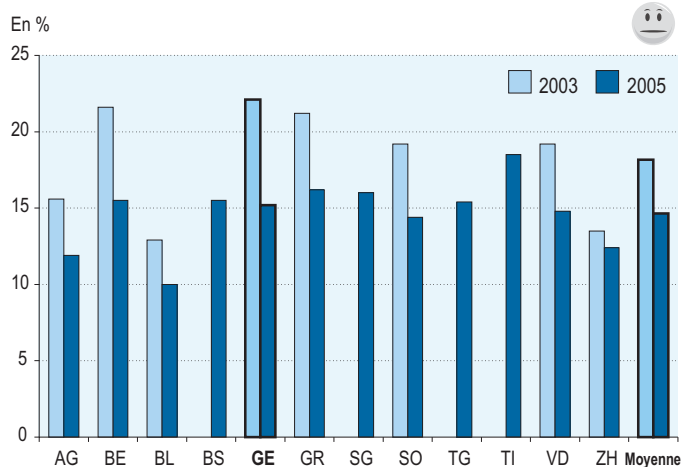
Réduire la proportion de contribuables à faible revenu, c'est-à-dire des personnes en situation économique précaire.

#### Résultats

Proportion de contribuables à faible revenu, à Genève, depuis 2003



Proportion de contribuables à faible revenu, par canton, en 2003 et 2005



La proportion de contribuables à faible revenu reste stable dans le canton de Genève entre 2001 et 2005, se situant à environ 15 %. A l'échelle des 12 cantons du Cercle Indicateurs, Genève occupe la 6<sup>e</sup> place, avec une valeur légèrement supérieure à la moyenne.

**Méthodologie et définitions**

L'indicateur montre la proportion de contribuables ayant un revenu imposable inférieur à 30 000 francs par année, par rapport à l'ensemble des contribuables.

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

**Source**

Département fédéral des finances (DFF) - Administration fédérale des contributions (AFC).

**Remarques**

Cet indicateur s'appuie sur la notion de contribuable, et non pas sur celle de personne. De ce fait, il peut être biaisé par un certain nombre de situations particulières : par exemple, un couple marié ne forme qu'un seul contribuable, tandis que deux personnes célibataires vivant en union libre en constituent deux; une jeune personne de 18 ans qui a une activité lucrative faiblement rémunérée peut faire partie des contribuables à faible revenu, même si elle vit avec ses parents, économiquement plus aisés, qui la soutiennent matériellement.

Un indicateur très proche de celui présenté dans cette publication a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.estv.admin.ch/f/index.php>

## Domaine : Société

### Thème : Participation civique

#### Indicateur : 3.6 Taux de participation aux élections et votations

#### Introduction

La cohésion sociale et la participation de tous les groupes sociaux à la vie économique, politique et sociale sont essentielles au bon fonctionnement d'une société. Pour un développement durable, il est notamment indispensable que les individus s'intéressent à la vie politique et fassent usage des possibilités institutionnelles de participation.

#### Signification de l'indicateur

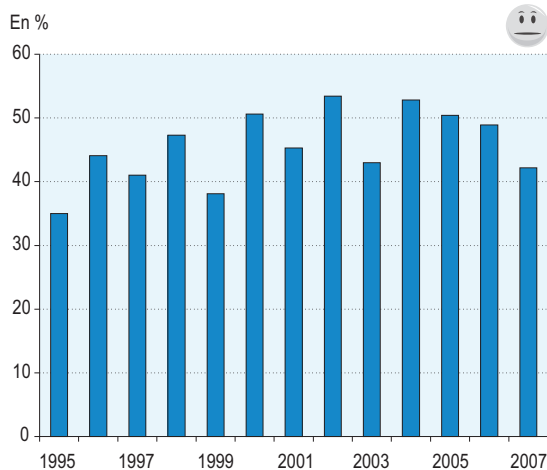
Cet indicateur renseigne sur la part de citoyens participant aux votations et aux élections. A ce titre, il permet de cerner de quelle façon le droit de vote et d'élection est utilisé. Il ne donne toutefois pas d'indication sur la présence d'autres formes de participation.

#### Objectifs

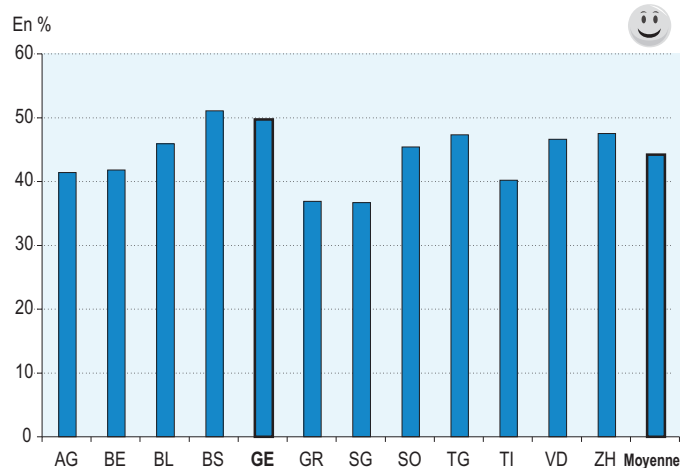
Stimuler les citoyens à participer à la vie politique de leur pays, en les incitant à se rendre aux urnes.

#### Résultats

Taux de participation aux élections et votations, à Genève, depuis 1995



Taux de participation aux élections et votations, par canton, en 2005



Le canton de Genève est un « bon élève » en matière de participation électorale. Ses taux de participation dépassent très souvent la moyenne nationale, le situant régulièrement dans les premières positions à l'échelle fédérale.

**Méthodologie et définitions**

L'indicateur est calculé en rapportant le nombre total de votants au cours d'une année au nombre d'électeurs inscrits dans les registres électoraux durant la même période. Pour le calcul, sont prises en considération les élections et votations fédérales et cantonales.

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

Les taux de participation sont disponibles à l'issue de chaque scrutin, qu'il soit fédéral ou cantonal (pour le canton de Genève).

**Source**

Services cantonaux compétents.

**Remarques**

Le taux de participation peut varier fortement en fonction du type de scrutin (votation ou élection), ou, dans le cas d'une votation, en fonction de la nature de l'objet (ou des objets) soumis à la décision populaire. Il est avéré que certains sujets, tels que les relations entre la Suisse et les autres pays de l'Europe ou la politique en matière d'immigration ou d'intégration mobilisent davantage l'électorat que d'autres. Les résultats de la série longitudinale pour le canton de Genève doivent donc être considérés avec prudence.

Cet indicateur a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.ars.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

[http://www.ge.ch/themes/themes\\_citoyennete.asp#10](http://www.ge.ch/themes/themes_citoyennete.asp#10)

<http://www.bk.admin.ch/index.html>

## Domaine : Société

### Thème : Aide sociale

#### Indicateur : 3.7 Bénéficiaires de prestations d'aide sociale

#### Introduction

Les chiffres présentés ici portent sur l'aide sociale au sens strict, c'est-à-dire l'aide financière aux personnes en difficultés correspondant, à Genève, aux prestations de l'Hospice général (y compris le Revenu minimum cantonal d'aide sociale, en 2006).

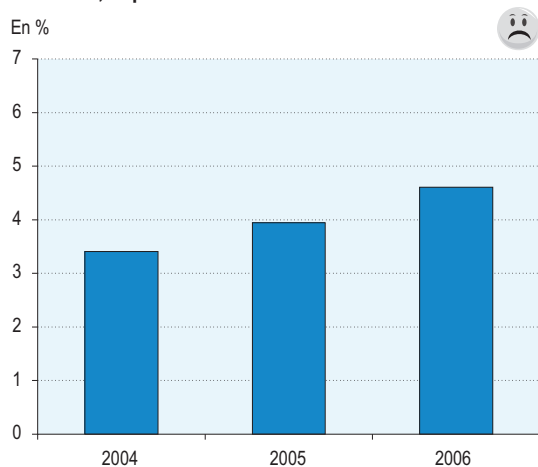
#### Signification de l'indicateur

Cet indicateur répertorie le nombre de personnes ayant touché au moins une fois un versement de l'aide sociale durant l'année. Au-dessus d'un certain seuil, les résultats sont préoccupants car ils signifient que de nombreuses personnes n'arrivent pas à «joindre les deux bouts».

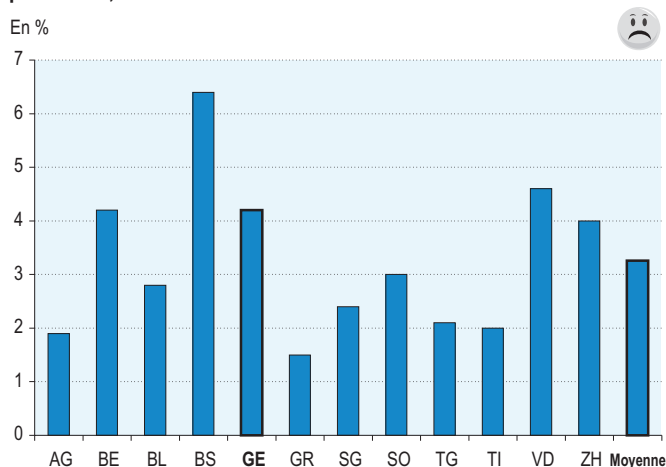
#### Objectifs

Réduire le nombre de personnes qui doivent faire appel à l'aide sociale.

**Proportion de bénéficiaires de prestations d'aide sociale, à Genève, depuis 2004**



**Proportion de bénéficiaires de prestations d'aide sociale, par canton, en 2005**



#### Résultats

La pauvreté se manifeste avec plus de fréquence dans les zones fortement urbanisées qu'ailleurs. Le canton de Genève n'échappe pas à ce constat et ne figure donc pas en très bonne position parmi les cantons du Cercle Indicateurs.

A noter que, à Genève, le Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) a été intégré pour la première fois dans cette statistique en 2006. Il faut donc considérer avec précaution la comparaison des résultats de cette année-là avec ceux des années précédentes.



**Méthodologie et définitions**

Les chiffres présentés ici portent sur l'aide sociale au sens strict, c'est-à-dire l'aide financière aux personnes en difficultés correspondant, à Genève, aux prestations de l'Hospice général (y compris le Revenu minimum cantonal d'aide sociale en 2006).

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

**Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique suisse de l'aide sociale.

**Remarques**

En Suisse, chaque canton dispose de sa propre législation en matière d'aide sociale; celle-ci peut donc être structurée et organisée de manière différente d'un canton à l'autre. La statistique de l'aide sociale a pour objectif de produire des résultats aussi comparables que possible entre les cantons dans ce contexte.

Dans certains cantons, comme Genève, d'autres prestations sociales sous condition de ressources déchargent l'aide sociale au sens strict, ce qui a une incidence sur l'indicateur présenté ici. Cela sera pallié prochainement par une extension du champ de la statistique (à Genève, par exemple, inclusion des prestations cantonales complémentaires à l'AVS/AI, des allocations de logement et d'avance de pensions alimentaires).

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

## Domaine : Société

### Thème : Intégration

#### Indicateur : 3.8 Naturalisations

#### Introduction

L'intégration de tous les groupes de population dans la vie économique, sociale, culturelle et politique est essentielle au bon fonctionnement de la société. La naturalisation est un élément essentiel d'intégration des personnes immigrées, puisqu'elle est la condition de leur participation politique pleine et entière.

#### Signification de l'indicateur

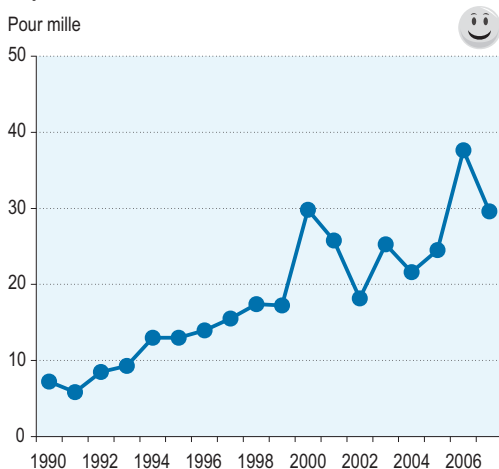
Cet indicateur présente le rapport entre les personnes naturalisées chaque année et l'ensemble de la population étrangère résidente. La volonté de la société d'intégrer les personnes immigrées et le souhait des citoyennes et citoyens étrangers d'acquiescer la nationalité suisse sont reflétés par cet indicateur.

#### Objectifs

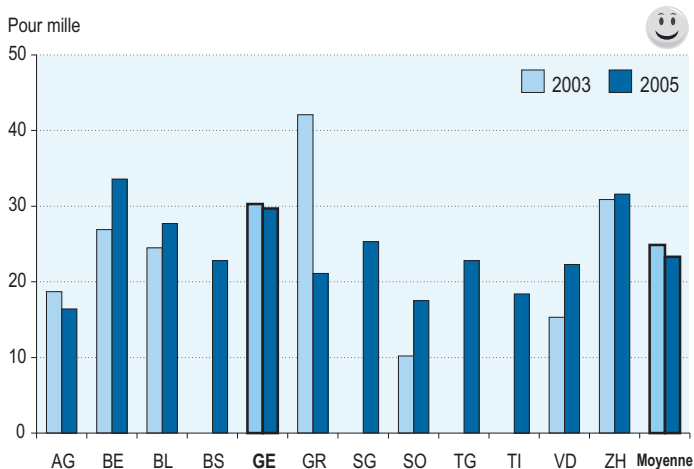
Favoriser et inciter la naturalisation de résidents étrangers.

#### Résultats

Proportion d'étrangers naturalisés, à Genève, depuis 1990



Proportion d'étrangers naturalisés, par canton, en 2003 et 2005



La courbe des naturalisations d'étrangers à Genève indique une nette tendance à la hausse. C'est le signe d'une double volonté : celle des autorités de favoriser ces démarches et celle des étrangers résidant dans le canton d'aller jusqu'au bout du processus d'intégration. Par ailleurs, Genève est l'un des cantons du Cercle Indicateurs qui présente la proportion de naturalisations la plus élevée.

### Méthodologie et définitions

L'indicateur se fonde sur le nombre de demandes de naturalisation acceptées chaque année par la Confédération, déposées par des étrangers domiciliés dans le canton, pour 1 000 étrangers ayant leur domicile dans le canton. Dans la valeur de l'indicateur sont inclus les cas de naturalisation ordinaire et de naturalisation facilitée.

L'indicateur du Cercle Indicateurs prend comme base de calcul la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), alors que celui de la série genevoise se fonde sur la statistique cantonale de la population, d'où la différence entre les résultats.

### Unité de mesure

Pour mille.

### Fréquence des données

Indicateur du Cercle Indicateurs : tous les 2 ans.

Indicateur de la série genevoise : annuelle.

### Source

Indicateur du Cercle Indicateurs :

Office fédéral de la statistique (OFS) - statistique de la population étrangère résidente (PETRA) - statistique de l'état annuel de la population (ESPOP);

Office fédéral des migrations - Registre central des étrangers (RCE).

Indicateur de la série genevoise :

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)- statistique cantonale de la population;

Office fédéral des migrations - Registre central des étrangers (RCE).

### Remarques

Cet indicateur exprime un rapport entre le nombre de naturalisations et le nombre total de résidents étrangers, y compris ceux qui, pour différentes raisons (type de permis, durée de résidence, etc.), n'ont pas le droit de demander la naturalisation.

La statistique de la population résidente du canton de Genève, utilisée pour la série genevoise, a été révisée en 2001. Depuis cette date, elle tient compte des résidents étrangers demandeurs d'asile (permis N) et des résidents étrangers au bénéfice d'une admission provisoire (permis F).

Un indicateur très proche de celui présenté dans cette publication a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

### Liens

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.ge.ch/statistique/>

<http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home.html>

## Domaine : Société

### Thème : Solidarité interrégionale

#### Indicateur : 3.9 Actions d'entraide

#### Introduction

Le développement durable est une notion globale qui ne s'arrête pas aux frontières d'un Etat. La Suisse, pays riche, est tenue de soutenir les pays pauvres dans la mise en œuvre du développement durable.

#### Signification de l'indicateur

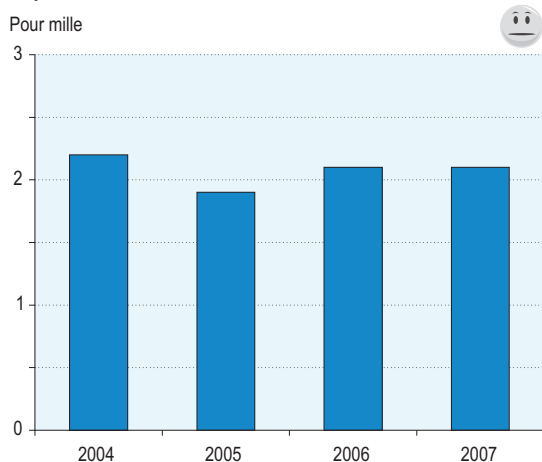
Cet indicateur mesure combien le canton est disposé à dépenser pour les actions d'aide au développement et d'aide humanitaire en Suisse et à l'étranger. Le montant de cette aide est mis en relation avec le budget du canton.

#### Objectifs

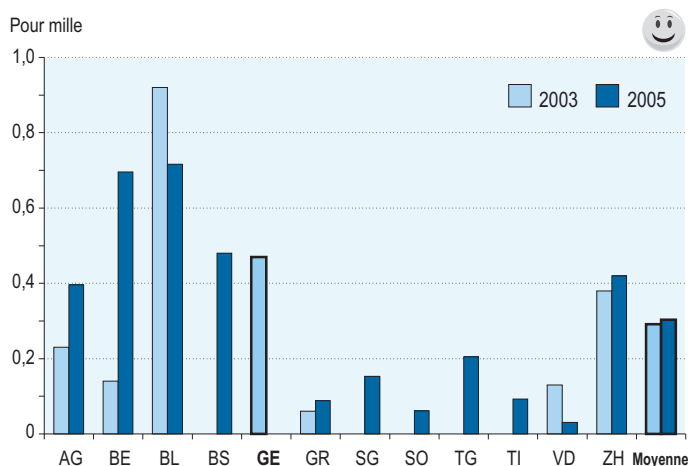
Insister et intensifier les initiatives et les actions dans le domaine de l'entraide.

#### Résultats

Part des dépenses pour des actions d'entraide, à Genève, depuis 2004



Part des dépenses pour des actions d'entraide, par canton, en 2003 et 2005



Entre 2004 et 2007, la part du budget du canton de Genève consacrée aux dépenses pour des actions d'entraide est restée à peu près stable. En 2003, Genève figure en bonne place parmi les cantons du Cercle Indicateurs, puisqu'il est précédé seulement par Bâle-Campagne.

**Méthodologie et définitions**

Indicateur du Cercle Indicateurs : il exprime la proportion, en pour mille, des dépenses pour des actions d'entraide en Suisse et à l'étranger, par rapport au total des dépenses courantes du canton.

Indicateur de la série genevoise : il exprime la proportion, en pour mille des dépenses pour l'aide publique au développement par rapport au total des dépenses du canton.

**Unité de mesure**

Pour mille.

**Fréquence des données**

Annuelle.

**Source**

Indicateur du Cercle Indicateurs :

Département fédéral des finances (DFF) - Administration fédérale des contributions (AFC).

Indicateur de la série genevoise : Service de la solidarité internationale.

**Remarques**

Les données de 2005, pour le canton de Genève, n'ont pas pu être mises à disposition du Cercle Indicateurs.

Un indicateur très proche de celui présenté dans cette publication a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/00555/index.html?lang=fr>

<http://www.estv.admin.ch/f/index.php>

<http://www.ge.ch/solidarite/>

## Domaine : Société

### Thème : Egalité des chances

#### Indicateur : 3.10 Salaires des hommes et des femmes

#### Introduction

Dans une perspective de développement durable, personne ne doit être victime de discrimination en raison de ses caractéristiques visibles ou invisibles. Chaque individu doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances. L'égalité des chances entre les hommes et les femmes est un élément essentiel de ces postulats.

#### Signification de l'indicateur

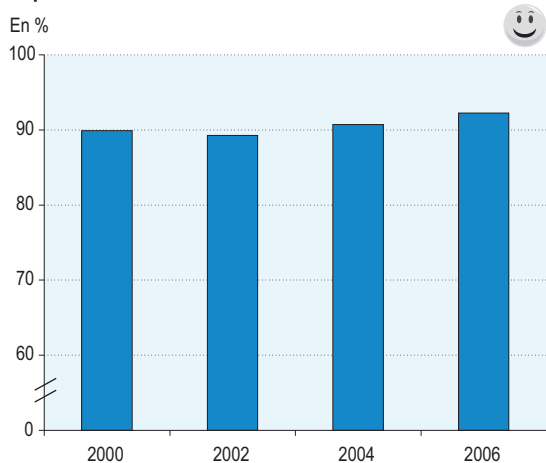
Sur le marché de travail, les discriminations entre hommes et femmes se traduisent souvent par des inégalités de salaires. Cet aspect de l'égalité des chances est illustré par l'indicateur retenu. Celui-ci renseigne sur les différences salariales entre hommes et femmes.

#### Objectifs

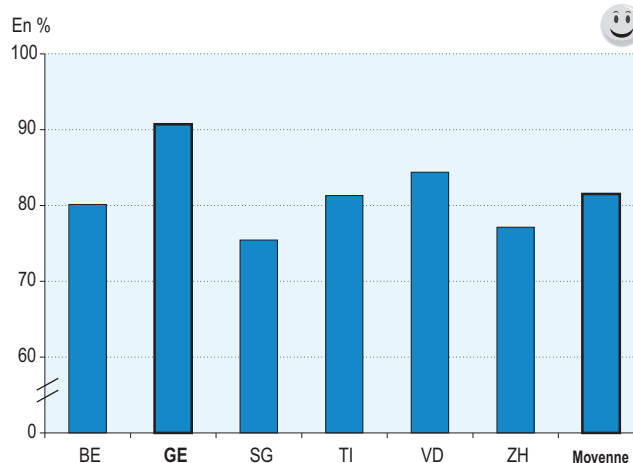
Viser à l'égalité de traitement entre femmes et hommes du point de vue salarial, telle que l'exige la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes.

#### Résultats

Ratio de salaire brut médian femme/homme, à Genève, depuis 2000



Ratio de salaire brut médian femme/homme, par canton, en 2004



Dans le domaine de l'égalité des salaires entre hommes et femmes, le bilan pour le canton de Genève est positif : parmi les cantons du Cercle Indicateurs pour lesquels les résultats de l'enquête sont disponibles, Genève occupe la meilleure position ; de plus, l'écart entre hommes et femmes tend à décroître au fil du temps. Selon toute vraisemblance, les femmes sont mieux intégrées dans le marché du travail à Genève que dans les autres cantons ; en particulier, elles y occupent plus souvent des positions de cadre ou des emplois nécessitant des qualifications élevées.

**Méthodologie et définitions**

L'indicateur est le ratio entre le salaire médian des femmes et celui des hommes. Le salaire médian correspond à la valeur pour laquelle la moitié des salaires lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs. Le salaire pris en considération est le salaire mensuel brut standardisé, c'est-à-dire recalculé sur la base d'un équivalent plein temps de 4,33 semaines de 40 heures de travail. Les résultats portent sur les employés des entreprises de plus de deux emplois et de toutes branches, à l'exception de l'agriculture, qui travaillent à temps complet ou à temps partiel.

**Unité de mesure**

Pour cent.

**Fréquence des données**

Tous les 2 ans.

**Source**

Office fédéral de la statistique (OFS) - enquête suisse sur la structure des salaires (LSE).

**Remarques**

Les résultats pour le canton de Genève concernent uniquement le secteur privé.  
Cet indicateur a aussi été retenu dans le système d'indicateurs MONET.

**Liens**

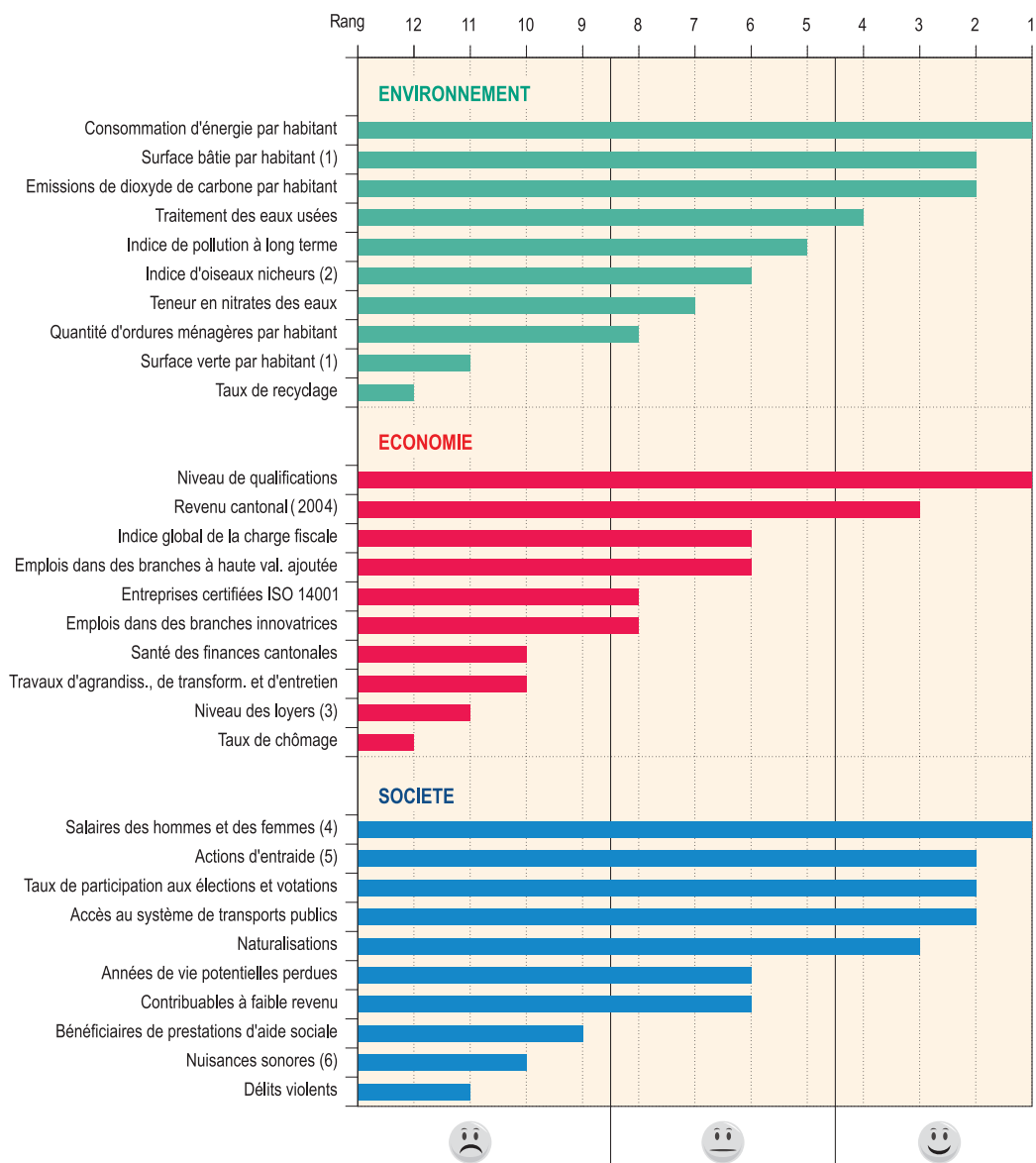
<http://www.ge.ch/statistique/>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/01.html>

## Synthèse graphique

Indicateurs de développement durable pour le canton de Genève  
Rang du canton de Genève parmi les 12 cantons du Cercle Indicateurs, selon l'indicateur, en 2005



(1) Données de 1992/1998.  
 (2) Données de 2003. Rang sur un total de 11 cantons seulement.  
 (3) Données de 2003.  
 (4) Rang sur un total de 6 cantons seulement.  
 (5) Données de 2003. Rang sur un total de 8 cantons seulement.  
 (6) Données de 2002.



## Synthèse graphique (suite)

### Indicateurs de développement durable pour le canton de Genève

Résultat du canton de Genève par rapport à la moyenne des 12 cantons du Cercle Indicateurs, en 2005



(1) Données de 1992/1998.

(2) Données de 2003. Calculé sur un total de 11 cantons seulement.

(3) Données de 2003.

(4) Calculé sur un total de 6 cantons seulement.

(5) Données de 2003. Calculé sur un total de 8 cantons seulement.

(6) Données de 2002.

### Méthodologie

Le calcul de l'écart à la moyenne est effectué de la manière suivante :

Parmi l'ensemble des valeurs relevées pour l'indicateur en question, on calcule l'écart A entre les deux valeurs extrêmes de la série;

La valeur A est divisée par 10, pour obtenir une valeur unitaire B applicable à une échelle allant de - 10 à + 10;

Calcul de l'écart C entre la valeur la plus mauvaise relevée dans la série et la valeur respective de chaque canton;

L'écart C est divisé par la valeur unitaire B, pour obtenir D;

Calcul de la moyenne E des valeurs D;

On obtient le résultat du canton de Genève en faisant la différence entre la valeur D et la moyenne E.

## Conclusion

Les résultats présentés ici ont pour but de contribuer à la réflexion et au débat de fond sur les enjeux du développement durable, en accédant à une meilleure compréhension et interprétation des phénomènes concernés.

Novatrice, l'approche du Cercle Indicateurs est encore en période de mise en oeuvre et, de ce fait, sujette à amélioration. A l'issue de cette première publication, quelques points doivent ainsi être relevés.

### Règles de qualité des indicateurs

Plusieurs des indicateurs sélectionnés, notamment ceux qui ont été calculés par des organismes privés ou universitaires mandatés par l'ARE, ne correspondent pas aux standards de qualité de la statistique publique (pas de transparence des méthodes, pas de reproductibilité des calculs). Ils sont donc publiés à titre d'information et pour permettre une évaluation générale dans le cadre du projet en question.

### Des phénomènes multidimensionnels présentés à l'aide de mesures unidimensionnelles

Par définition, les indicateurs sont très synthétiques et réduisent en une seule dimension des phénomènes multidimensionnels et souvent systémiques. Bâti à partir d'une réalité complexe, ils en donnent un angle de vue qui résulte de choix et parfois de contraintes fortes quant aux données quantitatives pouvant être utilisées (disponibles).

### Difficulté intrinsèque des comparaisons

Le degré de développement et d'urbanisation des cantons conditionne nettement les résultats. Ainsi, pour de nombreux indicateurs, Zurich, Genève, Bâle-Ville et, dans une certaine mesure, Vaud, ont des caractéristiques proches. La taille des cantons influence également visiblement les mesures des deux cantons urbains que sont Bâle-Ville et Genève.

### Les données disponibles à l'échelon du canton sont souvent plus pertinentes

Dans plusieurs fiches, à côté des indicateurs définis par le Cercle Indicateurs, figurent des données propres au canton de Genève, souvent plus pertinentes. Sur plusieurs mesures, le canton de Genève dispose d'un système d'observation plus fin que d'autres cantons, sans doute en raison de son caractère urbain. Mais c'est aussi l'expression de la volonté d'action des pouvoirs publics qui mettent en oeuvre des actions correctrices fondées, pour leur déploiement ou leur suivi, sur des systèmes d'observation ou de mesure spécifiques au canton.

### Évaluer la mise en oeuvre des principes du développement durable

Malgré plusieurs imperfections de mesure – jeunesse du système, orientations méthodologiques, difficultés intrinsèques de la problématique –, la diffusion de ces indicateurs permet de partager l'information, de la documenter, de favoriser la recherche d'un langage commun entre les diverses régions participantes. Ce recueil d'information incite à progresser dans la recherche d'instruments de diagnostic et d'évaluation plus performants.

### Synthèse des résultats

Enfin, une synthèse des résultats dans les trois domaines observés, Environnement, Économie et Société présente globalement le canton de Genève sous un bon profil parmi les cantons du projet Cercle Indicateurs. Ses résultats sont positifs notamment dans les domaines Environnement et Société. Ils sont moins bons dans le domaine Économie, où il est pénalisé par le fort taux de chômage et par la dette publique élevée.

### Domaine Environnement

Signe d'une certaine prise de conscience collective de la population aux problèmes environnementaux et d'une action politique qui s'efforce de prendre en compte ces aspects, Genève est globalement bien noté. Cependant, quelques points négatifs subsistent. Dans les faits, le canton de Genève est peu étendu, densément urbanisé, mais aussi pourvu d'une surface agricole proportionnellement importante par rapport aux autres cantons. Cette configuration a des répercussions négatives sur la «teneur en nitrates des eaux souterraines» («qualité de l'eau»). Par ailleurs, la faible valeur du «taux de recyclage» – inférieure aux résultats habituellement diffusés – est due à la méthode de calcul « fédérale », qui ne tient pas compte des déchets organiques, dont le volume est très significatif à Genève.

### Domaine Économie

Au centre d'un bassin qui déborde largement de ses frontières, le canton de Genève se caractérise par une économie centrée sur le secteur tertiaire (organisations internationales et non gouvernementales, banques, commerce international, secteur public, etc.). Cette structure particulière contribue à rendre les salaires et, par conséquent, le niveau de vie, plus hauts que dans la plupart des autres cantons suisses. Il en va de même pour le niveau de qualification de la main-d'œuvre. C'est aussi le canton qui connaît le taux de chômage le plus haut de Suisse et où les loyers des logements sont plus élevés que la moyenne nationale.

### Domaine Société

Les habitants du canton de Genève se distinguent par un intérêt marqué pour la vie politique du pays, supérieur à la moyenne suisse (indicateur « taux de participation aux élections et votations »). Le canton se caractérise également par de bons résultats en matière d'intégration et d'égalité des chances (indicateurs « naturalisations d'étrangers » et « salaires des hommes et des femmes »). A l'inverse, les résultats moins positifs dans les champs thématiques du « bruit/qualité de l'habitat », de la « sécurité » et de « l'aide sociale » sont le témoin des difficultés de toute concentration urbaine.

### En conclusion

Plus que jamais, pris isolément, chaque indicateur de ce système perd de sa pertinence. Au-delà de la quantification opérée, seule la lecture globale de cette « famille d'indicateurs » amène à la réflexion souhaitée. La synthèse des indicateurs présentés ici vaut ainsi pour la vision impressionniste qu'elle procure et doit être lue avec prudence dans la comparaison et le classement.

## Annexes

### Branches innovatrices de l'économie en Suisse, en 2005

Industrie textile  
Industrie du papier, du carton et de leurs dérivés  
Industrie chimique  
Fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques  
Fabrication de machines et d'équipements  
Fabrication de machines de bureau, d'appareils pour le traitement des données et d'équipements informatiques  
Fabrication d'appareils électriques pour la production, la distribution de l'électricité et d'autres activités similaires  
Fabrication d'équipements de radio, de télévision et de communication  
Fabrication d'instruments médicaux et d'instruments de précision et d'optique; horlogerie  
Industrie automobile  
Fabrication d'autres moyens de transport  
Fabrication de meubles, de bijoux, d'instruments de musique, d'articles de sport, de jeux, de jouets et d'autres produits  
Récupération  
Intermédiation financière  
Assurances (sans la sécurité sociale obligatoire)  
Activités auxiliaires liées à l'intermédiation financière et aux assurances  
Activités informatiques  
Recherche et développement

### Branches de l'économie à haute valeur ajoutée en Suisse, en 2005

Industries extractives  
Chimie, raffinage de pétrole  
Fabrication d'articles en caoutchouc et en matière plastique  
Travail des métaux  
Fabrication de machines  
Fabrication de machines, d'équipements électriques et informatiques  
Fabrication d'instruments médicaux et d'optique; horlogerie  
Activités manufacturières (meubles, bijoux, jouets...)  
Construction  
Commerce de gros et de détail  
Transports par terre, eau, conduites et air  
Intermédiation financière  
Assurances (y compris assurances sociales privées)  
Location machines et équipements, services aux entreprises  
Activités informatiques  
Administrations publiques, assurances sociales publiques  
Santé et activités sociales  
Activités associatives, culturelles et sportives

## Comparaison des indicateurs

Domaine	Série genevoise	Cercle Indicateurs	Système MONET
ENVIRONNEMENT	–	Indice d'oiseaux nicheurs	Population d'oiseaux nicheurs
	Surface verte par habitant	Surface verte par habitant (1)	–
	Consommation d'énergie électrique par habitant	Consommation d'énergie par habitant	Consommation finale d'énergie
	Emissions de dioxyde de carbone (CO2) par habitant	Emissions de dioxyde de carbone (CO2) par habitant	Intensité totale de dioxyde de carbone (CO2) par habitant
	Quantité de déchets ménagers par habitant	Quantité de déchets ménagers par habitant	Déchets urbains traités
	Taux de recyclage	Taux de collecte séparée (= taux de recyclage)	Taux de récupération des déchets
	Traitement des eaux usées	Traitement des eaux usées	–
	Teneur en nitrates des eaux du Léman	Teneur en nitrates des eaux souterraines	Teneur en nitrates des eaux souterraines
	Surface bâtie par habitant	Surface bâtie par habitant d'infrastructure	Surfaces d'habitat et
	Indice de pollution à long terme (IPL)	Indice de pollution à long terme (IPL)	Concentrations de dioxyde d'azote, d'ozone et de particules fines dans l'air
ECONOMIE	Revenu cantonal	Revenu cantonal	Produit intérieur brut par personne
	Niveau des loyers	Niveau des loyers (1)	–
	Taux de chômage	Taux de chômage	Taux de sans-emploi
	Travaux d'agrandissement, de transformation et d'entretien	Travaux d'agrandissement, de transformation et d'entretien	–
	Emplois dans des branches innovatrices	Emplois dans des branches innovatrices	–
	Emplois dans des branches à haute valeur ajoutée	Emplois dans des branches à haute valeur ajoutée	–
	Niveau de qualifications	Niveau de qualifications	–
	Santé des finances cantonales	Santé des finances cantonales	–
	Indice global de la charge fiscale	Indice global de la charge fiscale	–
Entreprises certifiées ISO 14001	Entreprises certifiées ISO 14001 (1)	–	
SOCIETE	Nuisances sonores dues au trafic routier	Nuisances sonores dues au trafic routier et à l'industrie	Nuisances sonores dues au trafic routier et à l'industrie (Personnes exposées au bruit)
	–	Accès au système de transports publics	–
	Années de vie potentielles perdues	Années de vie potentielles perdues	–
	Délits violents	Délits violents	Délits violents
	Contribuables à faible revenu	Contribuables à faible revenu	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté
	Taux de participation aux élections et votations	Taux de participation aux élections et votations	Taux de participation aux élections et votations (Taux d'électeurs)
	Bénéficiaires de prestations d'aide sociale	Bénéficiaires de prestations d'aide sociale	–
	Naturalisations	Naturalisations	Naturalisations
	Actions d'entraide	Actions d'entraide	Aide public au développement
	Salaires des hommes et des femmes	Salaires des hommes et des femmes (1)	Disparités salariales selon le sexe

(1) Cet indicateur est légèrement différent de l'original du Cercle Indicateurs. Il a été adapté pour mieux correspondre à celui de la série genevoise.



Collection

**Analyses**

Série

**Etudes et documents**

### **Numéros parus depuis 1995**

- 19 La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires sur le canton de Genève. Edition 1995
- 20 Un compte de la santé pour le canton de Genève. Méthodologie et estimation pour 1991
- 21 Projections démographiques pour le canton de Genève 1995-2020
- 22 Matériau pour une histoire de la statistique publique genevoise, 1896-1996
- 23 Féminin-masculin. Portrait statistique des femmes du canton de Genève vers 1996
- 24 La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires sur le canton de Genève. Edition 1998
- 25 Statistiques de l'énergie à Genève. Une rétrospective commentée (1987-1996)
- 26 L'Année sociale en chiffres. Edition 1998
- 27 Projections démographiques pour le canton de Genève. Population résidente de 1999 à 2025
- 28 L'Année sociale en chiffres. Edition 1999
- 29 La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires pour le canton de Genève. Edition 2001
- 30 Indicateur conjoncturel avancé genevois LEA-PICTET : guide méthodologique
- 31 L'Année sociale en chiffres. Edition 2001
- 32 Indice genevois des prix à la consommation (mai 2000 = 100). Principales caractéristiques
- 33 Le niveau des loyers à Genève. Statistique des loyers de mai 2003
- 34 L'Année sociale en chiffres. Edition 2003
- 35 Le niveau des loyers à Genève. Statistique des loyers de mai 2004
- 36 Le nouvel indice genevois des prix de la construction
- 37 Portrait statistique des étrangers vivant à Genève. Résultats du recensement fédéral de la population et autres sources
- 38 Le niveau des loyers à Genève. Statistique des loyers de mai 2005
- 39 Demande de logements : définitions et mesures statistiques
- 40 Le découpage du canton de Genève en sous-secteurs statistiques
- 41 Personnes âgées dans le canton de Genève. Prise en charge et prestations sociales. Edition 2003
- 42 Indice genevois des prix à la consommation (décembre 2005 = 100). Principales caractéristiques
- 43 Le niveau des loyers à Genève. Statistique des loyers de mai 2006
- 44 Personnes âgées dans le canton de Genève. Prise en charge et prestations sociales. Edition 2004
- 45 La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires sur le canton de Genève. Edition 2007
- 46 Indicateur avancé LEA-PICTET-OCSTAT de l'économie genevoise. Guide méthodologique de la révision 2007

# Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Diffusion sur papier \*

### Collection *Données générales*

---

#### Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre l'ensemble des 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre. Il est disponible également sur CD Rom.

#### Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

#### Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en mars, juin, septembre et décembre) de 4 pages de données trimestrielles.

### Collection *Analyses*

---

#### Coup d'œil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public ; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

#### Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

#### Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

#### Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustré de nombreux graphiques.

**\* A l'exception de l'Annuaire statistique, ces publications sont aussi disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT.**

## Diffusion sur Internet

### Collection *Tableaux de bord*

---

Les Tableaux de bord sont diffusés sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

[http://www.ge.ch/statistique/publications/tb/welcome\\_tb.asp](http://www.ge.ch/statistique/publications/tb/welcome_tb.asp)

#### Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

#### Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les titulaires de permis frontaliers et les frontaliers actifs.

#### Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

#### Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphique, portant sur les résultats de l'indice.

#### Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

#### Enquêtes de conjoncture

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes de conjoncture auprès d'entreprises de l'industrie, de la construction, des services immobiliers, du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration et des autres branches des services.

### Résultats statistiques

---

Les Résultats statistiques sont diffusés sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

[http://www.ge.ch/statistique/publications/rs/resultats/resultats\\_stat.asp](http://www.ge.ch/statistique/publications/rs/resultats/resultats_stat.asp)

Ils proposent un bref commentaire des principales statistiques ou enquêtes annuelles produites ou diffusées par l'OCSTAT, complété par des liens sur les pages du site Internet présentant les résultats détaillés (tableaux, graphiques et note méthodologique).

### Communiqués de presse

---

L'OCSTAT diffuse annuellement plus d'une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/compresse.asp>